

UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL

o o  
o o o

*Section 16*

DINGUIRARD

*XLIII*  
Cinamen

31 - Rabigue

MEMENTO DE LINGUISTIQUE FRANCAISE

Claude COSTES  
J. C. DINGUIRARD  
Robert GARRETTE  
Catherine VIGNEAU

JUIN 1976

## BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

### I - OUVRAGES GENERAUX

- J. DUBOIS et al. Dictionnaire de linguistique - Larousse (D.L.)  
A. MARTINET. Eléments de linguistique générale. A. Colin (M.)  
A. MARTINET. Langue et fonction, Bibliothèque Médiations (M')  
J.C. CHEVALIER et al. Grammaire Larousse du français contemporain  
(G.L.F.C.)  
J. DUBOIS et R. LAGANE. Grammaire nouvelle du français - Larousse (G.N.)

### II - ETUDES, OUVRAGES PARTICULIERS

#### A) SYNTAXE

- A. MARTINET. La linguistique synchronique (Réflexions sur la phrase). P.U.F.  
G. MAURAND. Rôle syntaxique de l'intonation. Grammatica n° 3.  
L. TESNIERE. Eléments de syntaxe structurale Klincksieck.

#### B) RHETORIQUE, STYLISTIQUE

- M. CRESSOT. Le style et ses techniques. P.U.F. (Edition revue par L. Jammes).  
R. JAKOBSON. Essais de linguistique générale. Minuit, Points.  
L. MARQUEZE-POUEY. "Va je ne te hais point". Grammatica n° 2.  
H. MORIER. Dictionnaire de poésie et de rhétorique. P.U.F.  
R. QUENEAU. Exercices de style. Gallimard.

#### C) VERSIFICATION

- J. MAZALEYRAT. Eléments de métrique française.

**Note :** Le signe • indique un terme dont la définition est par ailleurs donnée dans le lexique.

## GENERALITES

ARTICULATION DOUBLE : organisation par laquelle, selon Martinet, le langage se distingue de tous les autres systèmes de communication. Il comporte en effet :

- Une première articulation selon laquelle tout énoncé s'analyse d'abord en une succession d'unités minimales, identifiées par commutation°, que l'on appelle monèmes°. Chaque monème possède un sens : son signifié, et une forme phonique : son signifiant.

Dans le beau masque il y a 3 monèmes et dans travaillez bien 3 également.

- Une deuxième articulation selon laquelle chaque monème peut à son tour être articulé en une suite d'unités minimales distinctives qui ont une forme phonique, mais pas de signifié : les phonèmes°.

Beau comprend ainsi 2 phonèmes : /bo/

Eléphant en comprend 5 : /e|e|f|z/

CHAINE PARLEE : succession d'unités linguistiques sous laquelle se présente le langage humain.

COMMUTATION : procédé de remplacement d'une unité de la langue par une autre permettant d'isoler les divers phonèmes et de façon plus générale de vérifier "l'identité paradigmatique de deux formes de la langue" (D.L.). Dans /lap̃/, /ẽ/ peut commuter avec /ʒ/ : /lap̃ʒ/. /ẽ/ et /ʒ/ sont donc deux phonèmes. Dans la phrase : j'achète un livre, livre peut commuter avec pain ; livre et pain sont donc deux monèmes.

DIACHRONIE : évolution et transformation des faits linguistiques à travers le temps.

DISCRETION : caractère discontinu des unités de première et deuxième articulation°. En effet les phonèmes s'opposent les uns aux autres sans transition possible, si bien que toute substitution d'un phonème à un autre à l'intérieur d'un monème entraîne un changement de sens pour ce monème : dire à quelqu'un [pʁɑ̃tʃp̃ẽ] ou [pʁɑ̃tʃb̃ẽ] est bien différent !

Quelle que soit la netteté de la prononciation du /b/ ou du /p/, l'auditeur comprend soit pain soit bain sans signification intermédiaire possible.

LANGUE : aspect codifié du langage imposé à l'individu par la société. Je ne peux dire chat avec le joue enfant. Il n'est pas indifférent de dire un policier a assommé cet étudiant ou cet étudiant a assommé un policier, l'ordre des mots étant contraignant en français pour le sujet et l'objet.

PAROLE : réalisation observable de la langue : ainsi /R/ peut être prononcé roulé ou grasseyé. En français, sur le plan de la langue, la différence entre [r] et [R] est sans importance et donc, non pertinente.

PERTINENT : en linguistique, on appelle trait pertinent le trait distinctif par lequel un phonème se définit par opposition aux autres phonèmes. Ainsi le trait pertinent qui permet d'opposer les deux phonèmes /p/ et /b/ par lesquels se distinguent les deux signifiants : pain /p̃/ et bain /b̃/ est la sonorité. La nasalité est le trait pertinent par lequel /m/ s'oppose à /b/, différenciant ainsi /m̃/ et /b̃/.

PHONETIQUE

ACCENT : consiste dans la mise en relief d'une syllabe° à l'intérieur d'un groupe accentuel. Cette syllabe est prononcée "sur un timbre plus élevé et plus longuement" M (3-31) que les syllabes voisines. En français l'accent frappe toujours la dernière syllabe prononcée du groupe accentuel.

Quel bel arbre [kɛl bɛl aʁ bʁ]

Il fait beau [il fɛ bɔ]

ACCENT D'INSISTANCE : mise en relief d'une syllabe° autre que la syllabe normalement accentuée (dont la place est fixe en français), quand le groupe accentuel a plus de deux syllabes.

Accent qui se présente sous deux aspects :

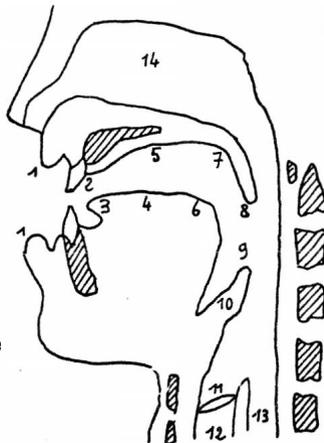
- l'accent affectif : c'est FORMidable ! ou c'est adMIrable !
- l'accent intellectif : OBjectif ou SUBjectif ?

AFFRIQUEE (ou MI-OCCLUSIVE) : combinaison, dans un phonème unique, d'une occlusive et d'une fricative de même point d'articulation. Ainsi [tʃ] = /č/ dans l'espagnol mucho.

APICALE : consonne pour la production de laquelle l'articulateur inférieur est la pointe de la langue (ou apex).

APPAREIL PHONATOIRE : ensemble des organes entrant en jeu dans tout acte de parole.

- |   |                                |    |                |
|---|--------------------------------|----|----------------|
| 1 | Lèvres                         | 8  | Luette         |
| 2 | Alvéoles                       | 9  | Pharynx        |
| 3 | Apex                           | 10 | Epiglotte      |
| 4 | Partie antérieure de la langue | 11 | Cordes vocales |
| 5 | Palais dur                     | 12 | Larynx         |
| 6 | Dos de la langue               | 13 | Oesophage      |
| 7 | Palais mou                     | 14 | Cavité nasale  |



ARTICULATEURS : organes phonatoires qui, pris deux à deux, l'un étant mobile (ex : lèvre inférieure, pointe de la langue) et l'autre en général fixe (dents, palais), déterminent le point d'articulation de chaque phonème°.

ARTICULATION (MODE D') : manière dont sont réalisés les divers phonèmes° en fonction du degré de fermeture ou d'ouverture des organes phonateurs lors du passage de l'air venu des poumons.

ARTICULATION (POINT D') : point de la bouche où deux organes articulatoires réalisent, pour l'articulation d'un phonème, un resserrement pouvant aller jusqu'à la fermeture complète.

ASSIMILATION (ou ACCOMMODATION) : phénomène par lequel un phonème° sous l'influence d'un phonème contigu ou voisin modifie son point° ou son mode° d'articulation et rapproche ainsi son articulation de celle de cet autre phonème, parfois jusqu'à l'identité complète. Dans [aps tʁaksjɔ̃], l'occlusive sonore [b] est réalisée comme la sourde [p] devant la sifflante sourde s.

En ancien français eage (<æetatem> aage > âge. Il s'agit, dans ces deux cas, d'assimilation régressive.

Dans [sybziste], la sonore [z] s'explique par la présence de l'occlusive sonore [b] précédente. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une assimilation progressive.

CHUINTANTE : consonne fricative au point d'articulation prépalatal qui se différencie des sifflantes surtout par la position arrondie et protractée des lèvres. En français les deux chuintantes sont la sourde [vaʃ] vache et la sonore [ʁaʒ] rage.

CONSONNE : tantôt voisé, tantôt non voisé, ce type de son, dans la plupart des cas "se perçoit mal sans le soutien d'une voyelle précédente ou suivante" M. (2. 24).

Lors de son articulation, contrairement à ce qui se produit pour les voyelles, le passage de l'air est plus ou moins entravé.

CONSTRUCTIVE (ou FRICATIVE ou SPIRANTE) : consonne° qui se prononce avec un resserrement du chenal expiratoire, au niveau duquel l'air produit un bruit de friction que l'on perçoit nettement. C'est le cas en français pour f, v, s, z, s, ʒ, R.

CONTINUE : terme générique désignant l'ensemble {fricatives°, latérales° et vibrantes°} qui comportent un simple resserrement et non une occlusion du chenal expiratoire, si bien que leur émission peut être prolongée. S'oppose donc à momentanée°.

DIFFERENCIATION : changement phonétique qui vise à "accentuer ou à créer une différence entre deux phonèmes contigus". DL

Lat. REGE > roman commun Rej > Roj.

DIPHTEONGUE : voyelle dont le timbre change en cours d'émission (ex : anglais boy).

DISSIMILATION : changement phonétique par lequel se crée ou s'accentue une différence entre deux phonèmes d'articulation voisine, proches, mais non contigus. Ainsi s'explique la prononciation populaire [sɛʀsɛ] pour [sɛʀsɛ].

E CADUC ou E MUET : voyelle qui peut disparaître dans la chaîne parlée et qui est en principe représentée graphiquement par un e dépourvu d'accent aigu, grave ou circonflexe. D'articulation semblable à celle de /ø/ lorsqu'elle est en syllabe accentuée comme dans dis-le, dans les autres cas, elle se différencie de /ø/ et /œ/ par un timbre "plus grave et par un arrondissement moins accusé" (GLFC). Le maintien ou la chute de ce e caduc constitue un problème délicat et dépend de l'environnement phonique et du niveau de prononciation adopté.

On peut cependant dégager quelques principes en général observés dans le français "standard".

- en dehors des cas où ə est en syllabe accentuée (donne-le, sur ce), on ne prononce jamais ə final de groupe rythmique° : il s'amuse [ilsa'my:z]
- à l'intérieur d'un groupe rythmique, e caduc se conserve lorsqu'il est précédé de deux consonnes prononcées (un rassemblement : [œrasɑ̃blɑ̃mɑ̃] lourdement : [lurdɑ̃mɑ̃] et tombe en général lorsqu'il est précédé d'une seule consonne

prononcée : il jugera [ilʒyʒ'ʁa] ; c'est dangereux [sɛdɑ̃ʒ'ʁø] . On dit ainsi : [ɑptit'fiʒ], mais [ynpɑtit'fiʒ].

- au début d'un groupe rythmique, en principe, dans une prononciation soignée, e caduc se maintient même s'il n'est précédé que d'une seule consonne : que dis-tu ? Je lis [kɑditɥ ʒɑli]

EXPLOSIF : est dite explosive toute consonne° qui se trouve immédiatement avant le noyau vocalique de la syllabe et qui comporte une tension croissante des muscles de l'appareil° phonatoire. Dans la première syllabe de [mɑpʁe] [m] est explosif. Explosif s'oppose à implusif°.

FERME : est dite fermée une voyelle pour la réalisation de laquelle le volume de la cavité buccale est réduit, la langue étant massée à l'avant. /i/ est plus fermée que /e/.

FONCTION : rôle que peuvent assumer dans la communication les éléments phoniques identifiés par l'analyse phonologique et qui, selon Martinet, présente trois aspects. Martinet distingue en effet :

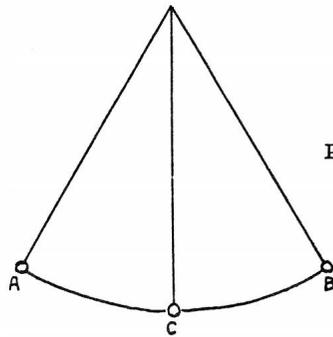
- "Une fonction distinctive ou oppositive", essentielle pour la communication, dans la mesure où un phonème est distinct de tous les autres phonèmes et permet d'opposer des monèmes aux signifiés différents comme soupe et loupe.

- "Une fonction contrastive ou démarcative" jouée par l'accent en général qui aide l'auditeur à déterminer les différentes unités de l'énoncé. [patʁik sdizɛ|pʁɔfɛsɔ:r narʒɛkɔ̃pʁi] et [patʁiksdizɛ |pʁɔfɛsɔ:r narʒɛkɔ̃pʁi]

- "Une fonction expressive" dans la mesure où les éléments phoniques renseignent sur les sentiments du locuteur°, ce que fait en français, par exemple, l'intonation ou l'accent d'insistance.

FORMANT : en phonétique, fréquence° du son complexe créé dans le larynx renforcée par les résonateurs° que constituent les différentes cavités de l'appareil phonatoire. Le timbre de chaque voyelle est caractérisé par deux formants au moins.

FREQUENCE : nombre de cycles (ou périodes) accomplis en une seconde par un corps vibrant, le cycle représentant le mouvement complet d'un point fixe à une extrémité, puis à l'extrémité opposée avec, ensuite, retour au point de départ.



Période : CB + BC + CA + AC

GEMINEE (CONSONNE) : redoublement d'une même consonne dans un mot. Le fait que ces deux consonnes identiques appartiennent à deux syllabes différentes (une villa [vi'l'a]) fait que la gémination ne se confond pas avec l'allongement (parisien : je l'ai :[ʒ'l:e]).

GROUPE ACCENTUEL ou RYTHMIQUE : ensemble de monèmes° dont la dernière syllabe est accentuée : j'entends [ʒɑ'tɑ̃]

j'entends mal [ʒɑ'tɑ̃'mal]

HARMONISATION VOCALIQUE : en français, phénomène d'assimilation, qui ne peut se produire qu'en syllabe ouverte, selon lequel une voyelle° inaccentuée se ferme sous l'influence d'une voyelle fermée, appartenant à la syllabe accentuée.

Ainsi : tête [tɛt], mais têtü [tɛty]

HAUTEUR : caractéristique en fonction de laquelle un son est aigu ou grave et qui dépend de la fréquence° du mouvement vibratoire.

IMPLOSIF : dans une syllabe donnée, est dite implusive toute consonne° qui suit la voyelle° constituant le noyau vocalique ; elle comporte une tension décroissante des muscles de l'appareil phonatoire. Dans gestion [ʒɛs-tʃs], le s est implusif.

INTENSITE : qualité selon laquelle un son est fort ou faible et qui dépend de l'amplitude et de la fréquence° du mouvement vibratoire.

INTONATION : variations de hauteur du ton laryngien au cours d'un énoncé dont elles constituent la ligne mélodique, de laquelle il faut avoir abstrait selon Martinet (M, M) les tons à fonction° distinctive et les traits accentuels à fonction démarcative. L'intonation qui est un fait suprasegmental, puisqu'elle n'entre pas dans le cadre de la double articulation°, peut avoir une fonction significative (ex : il fait beau ? ≠ il fait beau), mais a le plus souvent une fonction expressive et renseigne sur les sentiments du locuteur (ex : tu as bien travaillé pouvant exprimer selon l'intonation l'admiration, la simple constatation, l'ironie). C'est en effet un élément non discret et à toute variation de l'intonation correspond une variation "parallèle et proportionnelle du sens de l'énoncé" (M).

Pour d'autres linguistes, comme G. Maurand, les faits prosodiques, dont fait partie l'intonation, sont de nature discrète. Ils ont toujours une fonction significative puisque, présents dans tout énoncé, ils sont nécessaires à l'actualisation de la structure syntaxique de la phrase.

LABIALE : consonne dont le point d'articulation° est déterminé par les deux lèvres dans le cas d'une consonne bilabiale comme / b / ou / p / et par la lèvre inférieure et les dents du haut dans le cas de consonnes labiodentales comme les fricatives / f / et / v /.

LATERALE : consonne pour la prononciation de laquelle la langue n'entre en contact avec l'articulateur° supérieur (dents ou palais) qu'au milieu du canal buccal, L'air s'écoule ainsi librement d'un côté (consonne unilatérale) ou, comme pour le L français, des deux côtés de la langue en produisant un léger bruit de friction.

LIAISON : prononciation de la consonne° finale d'un mot, muette dans les autres cas, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou h muet à condition que les 2 mots appartiennent à un même groupe accentuel°. Par exemple : [œgrozurs], [lezetazyhi] mais [lezeta ynipardeljẽkɔmersjo].

MOMENTANEE : autre appellation donnée aux occlusives° qui exigent une fermeture momentanée du chenal respiratoire et dont l'articulation ne peut être prolongée. S'oppose à continue°.

NASAL : est dit nasal tout son pour l'émission duquel, le voile du palais étant abaissé, une partie de l'air s'échappe par le nez. Le français a des consonnes nasales : / m /, / n /, / ŋ /, mais aussi des voyelles nasales : / ẽ /, / œ /, / õ /, / ɔ̃ /.

OCCLUSIVE : consonne dont la réalisation comporte une fermeture momentanée complète du chenal expiratoire. C'est le cas pour / b /, / d /, / g /, / k /, / p /, / t /.

ORAL : est dit oral tout son pour l'émission duquel le voile du palais est relevé, fermant ainsi les fosses nasales si bien que l'air venu des poumons s'échappe entièrement par la bouche. S'oppose à nasal ° : / o / ~ / ɔ̃ /.

OUVERT : est dite ouverte une voyelle° pour la réalisation de laquelle la position de la langue est basse : / a /.

PALATAL (ou ANTERIEUR) : phonème articulé au niveau du palais dur, ce qui est le cas en français pour la semi voyelle / j /, pour les voyelles / a /, / i /, / e /, / ɛ /, / y /, / ø /, / œ /, / ẽ /, / œ̃ /.

PALATALISATION : antériorisation du point d'articulation d'un son, notamment sous l'influence du contexte.

PHONEME : la plus petite unité de fonction distinctive, dépourvue de sens, que l'on puisse isoler par commutation dans la chaîne parlée (/ma/, /ta/).

PHONETIQUE : science qui étudie tous les sons du langage d'un point de vue physiologique (phonétique articulatoire), et d'un point de vue physique (phonétique acoustique) sans se préoccuper de leur fonction linguistique. C'est ce que souligne Troubetzkoy (1890-1938), dont les travaux furent décisifs pour la phonologie, lorsqu'il écrit : "Ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est qu'en est tout à fait exclu tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique".

PHONOLOGIE : science qui dans l'étude des sons du langage s'attache à déterminer les éléments phoniques qui ont une fonction dans la communication. Troubetzkoy résume l'opposition entre phonétique et phonologie en disant que celle-ci étudie "les sons de la langue" et celle-là "les sons de la parole". Ainsi, alors que la phonétique peut apercevoir en français un très grand nombre de [ a ], l'analyse phonologique permet d'en distinguer 2 : le a antérieur / a / et le a postérieur / ɑ /, les seuls qui aient une fonction dans la communication puisqu'ils permettent d'opposer des monèmes° aux signifiés° différents : matin et mâtin .

PROSODIE : étude des faits phoniques qui n'entrent pas dans l'analyse phonématique et peuvent affecter des unités linguistiques autres que le phonème (la syllabe, un ou plusieurs syntagmes par exemple). Ils déterminent en français la quantité des phonèmes, l'accent et l'intonation. Présents dans tout énoncé, les faits prosodiques sont de nature non discrète selon certains linguistes, dont Martinet, discrète selon d'autres.

QUANTITE : durée d'un phonème. On peut distinguer deux types de quantité :  
- la quantité objective ou mesurable commandée automatiquement par la vitesse du débit, les caractéristiques de chaque phonème° et de l'entourage de celui-ci.  
- la quantité subjective qui permet d'opposer phonème long et phonème

bref et qui est nettement perçue par l'auditeur, ce qui explique sa fonction distinctive dans certains cas. En français, la quantité de la voyelle est déterminée par la nature des consonnes qui la suivent et seule peut être longue une voyelle accentuée. Le français pour qui les différences de quantité ont rarement une fonction distinctive oppose cependant bête [bɛ:t] et bette [bɛt], maître [mɛ:tr] et mètre [mɛtr].

RESONATEUR : élément capable d'entrer en vibration et de renforcer un son déjà existant.

SEMI-VOYELLE ou SEMI-CONSONNE : voyelle asyllabique, c'est-à-dire ne pouvant pas constituer à elle seule un sommet de syllabe. Il y a en français trois semi-voyelles : [tʃɛd] [fʏlt] [kʷaf] : tiède, fuite, coiffe.

SIFFLANTE : consonne fricative continue. Il y a en français : la sourde /s/ et la sonore /z/.

SONORE : un phonème° est dit sonore (ou voisé) lorsque son articulation s'accompagne de vibrations des cordes vocales (ex : /d/, /b/, /z/, /m/ etc...)

SOURD : un phonème° est dit sourd (ou dévoisé) lorsque sa réalisation n'implique pas la participation des cordes vocales (ex : /t/, /k/, /s/ etc...).

SYLLABE : unité formée en français d'une voyelle°, phonème° qui constitue le sommet de la syllabe et que l'on appelle phonème syllabique, et éventuellement de consonnes° et / ou semi-consonnes qui constituent les marges de la syllabe et que l'on appelle phonèmes marginaux.

On oppose la syllabe ouverte qui se termine par une voyelle prononcée à la syllabe fermée dans laquelle la voyelle est suivie d'une ou plusieurs consonnes prononcées.

SYLLABIQUE (COUPE) : frontière entre deux syllabes

- une consonne comprise entre 2 voyelles fait partie de la deuxième syllabe : amateur : [a-ma-tœr], nasal [na-za/].

- deux consonnes prononcées appartiennent chacune à une syllabe, sauf si la deuxième consonne est [ʀ] ou [l] combiné, c'est-à-dire constituant le deuxième élément dans un groupe explosif : abrasif [a-bra-zif] mais artisan [a-ʀ-ti-zɑ̃].  
Accident [ak-si-dɑ̃].

TIMBRE : caractéristique d'un son qui dépend de la nature et de l'intensité relative des harmoniques qui se superposent au ton fondamental.

VARIANTE COMBINATOIRE : réalisation différente d'un même phonème commandée automatiquement par l'entourage phonique de celui-ci. [k] est palatal dans qui sous l'influence de [i] alors qu'il est vélaire dans cou à cause de [u]. Mais nous somme en présence d'un même phonème puisque la différence entre ces 2 k n'a en français aucune valeur distinctive. [k] palatal et [k] vélaire constituent donc les variantes combinatoires d'un même phonème /k/.

VARIANTE LIBRE : réalisation différente d'un phonème° dépendant de la volonté du locuteur, de son origine géographique etc... Le même phonème français /R/ peut se prononcer grasseyé ou roulé selon les individus ou les régions.

VIBRANTE : consonne qui résulte d'une série d'occlusions très brèves réalisées par la pointe de la langue contre les alvéoles (r roulé) ou par la luette contre la partie postérieure du dos de la langue (r grasseyé).

VOYELLE : son pour l'articulation duquel l'air s'écoule librement à travers le chenal expiratoire.

**Exercice n° 1 : Donner une transcription phonétique du texte suivant :**

Pastiche

Max Jacob

Avez-vous rencontré la fille au muguet bleu  
Qui m'aime sans me vouloir ?

Avez-vous rencontré le lièvre au poil de feu  
Qui broute à mes réfectoires ?

Avez-vous rencontré le vieillard chassieux  
Qui dit non sans rien savoir ?

Avez-vous rencontré pucelle aux jours heureux  
Qui a différé l'écart ?

Avez-vous rencontré gueux devenu plus gueux  
Qui a voulu trop savoir ?

Avez-vous rencontré malin malicieux  
Qui lance ferraille et pétard ?

Avez-vous rencontré puissant officieux  
A savant quêtant savoir ?

Avez-vous, tout compte fait, avez-vous gobé les oeufs  
Venant de mon poulet noir ?

**Exercice n° 2 : Transcrire en graphie courante :**

ilegizist dālapārɔl dānɔbrɔzɪwa | ēkɔnyzyskozurɔyɪ |  
dʃlapyzēpɔrtā:t ekœ'ss ynɔsyitdāsɔzidātik | ēteli'zibl  
e'kleR pœvteksprɪme dejozdifekā:t | parynmodifikā'sjɔ  
dālamanjerdēkri:R uɔkɔsprā:dr sēnɔ use'mo || tutlezi'de  
enɔ'se avekdesɔ'sā'blabl stynmemɔri'zin esra'pɔrt 'tut |  
dāœrprē'sip | aœmemɔb'ze || swalesɔsyivā | ledā | la'bus ||  
ledā la'bus | ledā la'bus || led ālabus || led ālabus || 'le dālabus ||  
'le dālabus || siz'di | dā | la'bus | salane'vej kadezi'de  
bjēfamɪ'je:R | ledā sɔ'dālabus || se'la bjēkɔsprā:dr laɔab:R  
dylivrāɔvi kasedālapārɔl esele dāset'so | nuza | sli:R  
dā'sli:vr ozurɔyɪ u'vɛ:R | sənjetekā'se suse'mo | ledā |  
la'bus || ledā 'bus | lā'tred | la'bus | elā'bus | 'ed ekɔ'tri'by  
asetfermō'ty:R | ledā la'bus | ledā la'bus || ledā sɔ'led |  
lasutjē ālabus eel'sɔ'tosi tɔrosuvā | 'led ālabus  
esetō'si 'le || dotrā'fwa | setā 'le | el'sɔ'blā:s kɔmɔly'le  
dālabus ||  
zā'pjɛrbri'se || lasjā'sdād'jɔ ulakreksjɔ'd'ɔm ||

Corrigé de l'exercice n° 1 :

paštɥ || maksza'kɔb ||  
 avevurãkš'tre lafijomygē'blø  
 ki'me masãmavu'lwa:R ||  
 avevurãkš'tre lajɛvropwaldø'fø  
 ni'bru tamerefek'twa:R ||  
 avevurãkš'tre lavjejarjasijø  
 kidinš sãrjēsã'vwa:R ||  
 avevurãkš'tre pyše lozurzæ'kø  
 niadife'ke le'ka:R ||  
 avevurãkš'tre 'gø davanyplygø  
 kiavuly trosa'vwa:R ||  
 avevurãkš'tre malē malisi'jø  
 ki'lã: sãfē'ra:j epē'ta:R ||  
 avevurãkš'tre py'šã ofisi'jø  
 asa'vã ketã'sã'vwa:R ||  
 avevu |tunštãfē|avevugø'be le'zø  
 vãnã dãn:pulē'nwa:R ||

Corrigé de l'exercice n° 2 :

Il existe dans la parole de nombreuses lois, inconnues jusqu'aujourd'hui, dont la plus importante est qu'un son ou une suite de sons identiques, intelligibles et clairs peuvent exprimer des choses différentes, par une modification dans la manière d'écrire ou de comprendre ces noms ou ces mots. Toutes les idées énoncées avec des sons semblables ont une même origine et se rapportent toutes, dans leur principe, à un même objet. Soit les sons suivants :

les dents, la bouche,

les dents la bouchent,

l'aidant la bouche,

l'aide en la bouche,

laides en la bouche,

laid dans la bouche,

lait dans la bouche.

Si je dis: dents, la bouche, cela n'éveille que des idées bien familières : les dents sont dans la bouche. C'est là bien comprendre le dehors du livre de vie caché dans la parole et scellé de sept sceaux. Nous allons lire dans ce livre, aujourd'hui ouvert, ce qui était caché sous ces mots : les dents, la bouche.

Les dents bouchent l'entrée de la bouche et la bouche aide et contribue à cette fermeture : les dents la bouchent, l'aidant la bouche.

Les dents sont l'aide, le soutien en la bouche et elles sont aussi trop souvent laides en la bouche et c'est aussi laid. D'autres fois, c'est un lait : elles sont blanches comme du lait dans la bouche.

J. P. Brisset : la Science de Dieu ou la création de l'homme.

§ 1.1. Conventionnellement, on limitera ici l'étude s é m a n t i q u e des valeurs exprimées par une forme verbale à

- sa valeur modale
- sa valeur temporelle
- sa valeur aspectuelle s'il y a lieu
- sa valeur stylistique enfin : terme débonnaire qui recouvre à peu près tout ce qu'on n'arrive pas à faire entrer dans l'une ou l'autre des rubriques précédentes.

§ 1.2. Remarques :

(a) Ces valeurs apparaissent, en règle générale, assez inextricablement liées les unes aux autres; l'analyse pourra donc porter moins sur les implications attendues a priori que sur les oblitérations de valeurs observables.

(b) De telles limites, on ne l'oubliera pas, sont conventionnelles. Une forme verbale peut véhiculer bien d'autres informations. Ainsi le Subjonctif, lorsqu'il est entraîné par une servitude grammaticale, n'exprime en tant que Subjonctif aucune des valeurs précitées : son rôle, purement syntaxique, est de marquer que la Proposition dont la forme verbale est le noyau est une Proposition Subordonnée.

(c) Inversement, des valeurs retenues sous le § 1.1. peuvent s'exprimer autrement que par des formes verbales. Il est ainsi assez courant, en français, que la valeur aspectuelle soit précisée par un moyen lexical, *mot (il s'endormit) ou préfixe (il s'endormit)*

§ 1.3. Le travail de l'étudiant consiste donc ici à

- relever
- classer
- et interpréter

les formes verbales d'un texte. Le r e l e v é suppose qu'on est capable d'identifier une forme verbale : il faut donc renouer avec certaines habitudes scolaires, mais il faudra montrer également qu'on est capable de rompre avec elles.

**Ex.:** il est légitime de ne pas considérer comme formes verbales les formes figées, ni le Subjonctif de servitude, non plus que les Tiroirs Impersonnels : dans Etant malade, je n'ai pu me présenter à l'examen, ce n'est pas une valeur verbale qu'exprime Etant, mais un rapport de causalité.

Traditionnellement, le classement se fait en deux étapes : c l a s s e m e n t formel d'abord, puis, à l'intérieur du cadre paradigmatique, c l a s s e m e n t qui regroupe les valeurs identiques. L' i n t e r p r é t a t i o n enfin peut se fonder sur l'étude immanente que donnent les traités de Grammaire, mais elle doit être en général nuancée par l'observation structurale.

§ 2.1. Définition :

Toute forme verbale du français se définira par son appartenance à d e u x paradigmes, celui de la Personne et celui du Tiroir.

**Ex.:** (Vous) chantiez n'est pas (Un) chantier. Une forme comme Nous chantions ne peut être identifiée que par une double opération d'exclusion :

(a) ce n'est pas Nous chantons, ni Nous chanterons, ni Nous chantâmes, ni Nous chanterions, ni Nous chantassions.

(b) C'est donc, soit un Indicatif Imparfait, ce qui exclut { je chante, tu chantes, il chante, vous chantiez, ils chantent }, soit un Subjonctif Présent, ce qui exclut { je chantais, tu chantais, il chantait, vous chantiez, ils chantaient }.

§ 2.2. Pour qu'il y ait paradigme, il faut et il suffit qu'existent d e u x formes mutuellement exclusives l'une de l'autre.

**Exercices d'application :**

(a) L'Infinitif, le Participe et le Gérondif sont-ils des formes verbales ? Pourquoi ?

(b) Si je dis indifféremment C'est eux et Ce sont eux, est-ce que j'emploie une forme verbale ? Pourquoi ?

(c) Soit ou soient les deux phrases suivantes :

- "Rendez-vous pour dîner! cria l'assiégeant"
- "A son compte-courant, il y a de l'argent"

Rendez-vous et Il y a sont-ils des formes verbales ? Pourquoi ?

(d) L'Impératif est-il une forme verbale ? Pourquoi ?

(e) Les verbes unipersonnels sont-ils des verbes ? Pourquoi ?

§ 2.3. Toute forme verbale constitue un syntème. Dans ce syntème, on considèrera que le lexème constitue l'actualisateur minimum des morphèmes, qui expriment les valeurs verbales proprement dites.

§ 2.4. Remarques :

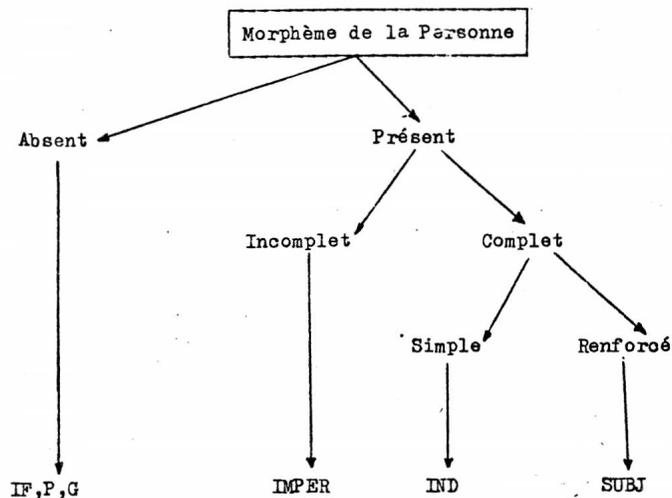
(a) La formulation du § 2.3. est morphocentrique; on ne se préoccupe pas de sa vérité, mais de sa commodité.

(b) Ne seront pas considérés comme morphèmes les désinences qui constituent le second élément d'un signifiant discontinu dont le premier est le pronom de conjugaison.

(c) Toute forme verbale peut être nuancée par son contexte. Le contexte minimal d'un morphème verbal, c'est son lexème.

§ 2.5. Le syntème verbal comprend obligatoirement deux morphèmes, celui de la Personne et celui du Tiroir.

§ 2.6. Le morphème de la Personne suffit, par sa présence (ou son absence) et par sa qualité, à classer la forme verbale dans une catégorie que la Grammaire appelle Mode :

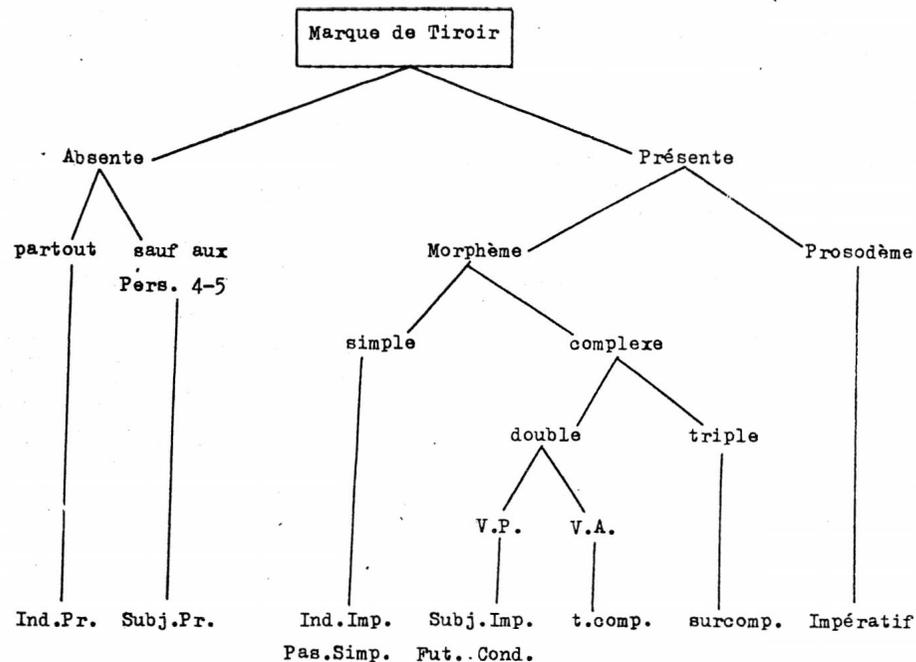


Remarques :

(a) "Renforcé" fait allusion au Que dont, au Subjonctif, peut s'épauler le pronom de conjugaison.

(b) On prendra garde au fait que l'appartenance à un Mode est purement formelle et, parfois, ne préjuge en rien d'une valeur modale.

§ 2.7. La marque de Tiroir permet une identification plus poussée de la forme verbale :



Remarque : V.P. = "à élément Variant Postposé"  
V.A. = "à élément Variant Antéposé"

§ 2.8. Il existe en français deux morphèmes Variants Postposés : /ε/ et /7 ε/ (qui se lit "non- /ε/"), ainsi que deux morphèmes Invariants : /R/ et /s/. De leurs combinaisons naissent des identifications plus précises :

- (a) /ε/ → Indicatif Imparfait
  - (b) /R ε/ → Conditionnel *à réviser*
  - (c) /R 7 ε/ → Futur *simple*
  - (d) /s ε/ → limité aux Pers. 4-5
  - (e) /s 7 ε/ → sauf aux Pers. 4-5
  - (f) /7 ε/ → Passé-Simple
- Subj. Imparfait

Remarque : le paradigme de Subjonctif Imparfait répond donc à la formule paradoxale. /s(ε, 7ε)/.

§ 2.9. On convient généralement qu'il n'y a guère que deux morphèmes Variants Antéposés : Avoir et Etre.

Remarques :

- (a) Il pourrait être commode d'en ajouter au moins un troisième : /v/ (= Aller, Venir et, parfois, Vouloir), qui apparaît dans des formes périphrastiques où il est combinable avec /ε/ et avec /7 ε/.
- (b) La distinction faite entre tiroir composé Actif et tiroir simple Passif; entre tiroir composé Passif et tiroir surcomposé Actif, montre simplement que le Passif représente, dans la catégorie du verbe, l'homologue du Duel.

§ 2.10. Les circonstances de la communication, qui exigent généralement un locuteur et un auditeur, fournissent normalement tous les renseignements sur les protagonistes de cet acte. Aussi Je et Tu, Nous et Vous sont-ils suffisants devant la forme verbale; ce sont même les seuls pronoms qui souffrent la forme réduite.

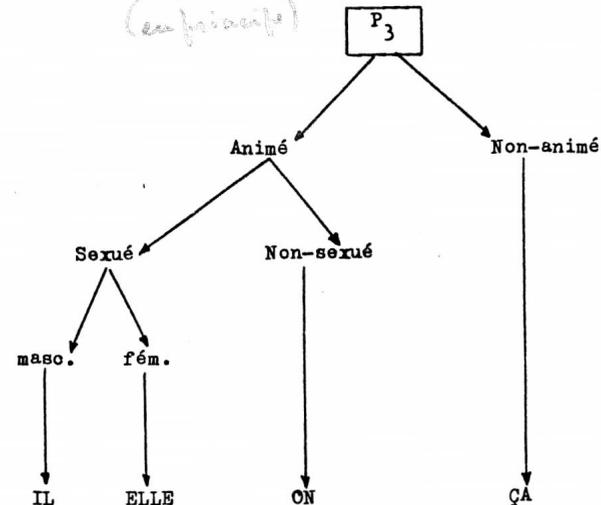
Remarques :

- (a) On peut signaler une possibilité qu'a le français de distinguer entre

Nous inclusif et Nous exclusif de l'auditeur, grâce à -Autres. Le même outil, employé avec Vous, a plutôt un rôle distanciatif.

(b) Diverses distorsions stylistiques sont possibles dans l'emploi des pronoms; ainsi Nous, quand il est employé pour Je, exprime l'humilité, ou l'orgueil.

§ 2.11. La troisième Personne au contraire est celle qui n'est pas présente à l'acte de communication, et au sujet de laquelle on apporte une information. Seul dans la conjugaison à tenir lieu d'un syntagme nominal déjà explicitement mentionné, le pronom de troisième personne rappelle quelques sèmes pertinents :



§ 3. Conclusion :

Le support par excellence des valeurs verbales est le morphème de Tiroir. Cependant le contexte peut infléchir ces valeurs; or, le contexte d'un morphème de Tiroir commence au morphème de Personne et au lexème.

*Une étude*  
 Remarque : un Cours sur les valeurs des formes verbales ne saurait prévoir tous les contextes possibles. Le plus utile aux étudiants pourrait consister dans l'apprentissage de généralités, suivi d'un grand nombre d'exercices pratiques.

## SYNTAXE

## GENERALITES

FONCTION (SYNTAXIQUE) : la phrase° n'est pas un ensemble où les unités signifiantes s'ajoutent les unes aux autres de telle façon que le rapport de l'unité à l'ensemble soit le même pour toutes. Au contraire deux éléments distincts se trouvent la plupart du temps dans une relation différente vis-à-vis de la totalité de la phrase (l'un est sujet°, l'autre complément°...).

La syntaxe est donc la partie de la linguistique qui s'occupe des relations entre les différents éléments de la phrase.

En syntaxe, la fonction désigne la relation qui s'établit entre un élément et l'ensemble de la phrase.

ENONCIATION : acte de production linguistique d'un sujet parlant.

ENONCE : tout suite finie de mots qui constitue le produit de l'énonciation. En ce sens, un énoncé peut comprendre une ou plusieurs phrases° ; ou encore certains énoncés se réduisent à des phrases incomplètes, inachevées ou interrompues.

## ETUDE DETAILLEE

ACTUALISATION, ACTUALISATEUR : lorsqu'un monème est impropre à constituer par lui-même un message linguistique où il serait prédicat°, il réclame, pour qu'il y ait énoncé linguistique satisfaisant, un élément supplémentaire appelé actualisateur. D'une façon plus générale on appellera actualisateur tout élément qui fait passer un terme d'un état virtuel (celui du mot dans la langue) à un état actuel (celui du mot en situation dans la parole). Ainsi le sujet° permet d'actualiser le prédicat, l'article a pour fonction d'actualiser le substantif.

AMALGAME : on dit qu'il y a amalgame quand "deux signifiés qui coexistent dans un énoncé enchevêtrent leurs signifiants de telle façon qu'on ne saurait analyser le résultat en segments successifs" (Martinet). Exemple : l'article contracté (au, du, des, etc...) est l'amalgame de : préposition + article, le pronom relatif (qui, que, dont, etc...) est l'amalgame de : conjonction de subordination + pronom.

AUTONOME (MONEME°-----) : monème dont le signifié implique la fonction, c'est-à-dire ses rapports avec le reste de l'énoncé°. Dans l'énoncé : hier il y avait fête au village, hier est un monème autonome. On opposera aux autonomes les éléments dont la fonction° est indiquée par leur place dans l'énoncé ("positionnels") ; ex : Pierre et Paul dans Pierre bat Paul.

AUTONOME (SYNTAGME°-----) : "combinaison de deux ou plus de deux monèmes dont la fonction ne dépend pas de sa place dans l'énoncé... ; il est le plus souvent pourvu d'un monème fonctionnel° qui assure l'autonomie du groupe" (Martinet). Parmi les syntagmes autonomes, il y a lieu de distinguer ceux qui sont régimes indirects du verbe ("objet indirect" ou "objet second"), compléments en quelque sorte obligatoires, et ceux qui sont plus largement rattachés au prédicat° (compléments circonstanciels ou adverbés). Ainsi on distinguera il va à Paris et il fait beau à Paris : il va, isolé de tout contexte, n'est pas un message pleinement satisfaisant ; il fait beau se suffit à lui-même pour former un message. Le critère de la dépla-

çabilité peut donner aussi des indications : à Paris il va n'appartient pas à la langue courante ; à Paris il fait beau ou il fait beau à Paris sont deux formes également canoniques° d'un même énoncé.

COMPLEMENT : cf. expansion°.

DETERMINANT : la classe des déterminants (grammaticaux) comprend les articles et tous les morphèmes° pouvant commuter avec l'article : le chien, ce chien, mon chien, deux chiens, quel chien ?, etc... Il semble qu'il faille assimiler les numéraux et les indéfinis tantôt à des articles, tantôt à des adjectifs, tantôt à des pronoms. Dans tous les hommes sont mortels, tous ne peut pas se substituer à l'article ; mais il se place devant celui-ci, ce qui le distingue de l'adjectif qualificatif. Dans tout homme est mortel, tout fonctionne comme un article. Dans tous sont mortels, tous est le seul représentant du groupe nominal, il est donc employé pronominalement. Tout peut même avoir un emploi adverbial, comme dans il est tout content. Tous ces différents emplois des déterminants sont à distinguer selon les contextes.

EXPANSION (ou COMPLEMENT) : on appelle expansion tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants. Dans la phrase les chiens de la voisine mangent la soupe, les segments de la voisine et 'a soupe peuvent disparaître sans que l'énoncé cesse d'exister (les chiens mangent). Ce sont des "compléments" ou des "expansions". Cf. prédicat.

FONCTIONNELS (MONEMES°-----) : ils indiquent la fonction d'un autre monème, c'est-à-dire la relation de ce dernier avec le reste de l'énoncé. En français, on trouve deux sortes de monèmes fonctionnels :

- les prépositions, qui régissent des substantifs ou des équivalents de substantifs ;
- les subjonctions (= conjonctions de subordination), qui régissent des propositions°.

Remarque : les pronoms relatifs sont des amalgames° de pronom (représentant) et de monème fonctionnel (subjonction).

PHRASE : on posera en principe que la notion de phrase est nécessairement liée à celle de prédicat°. Pour qu'il y ait phrase il faut qu'il y ait au moins un prédicat. Corrélativement, on définira la phrase comme "l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés" (Martinet). On considérera comme prédicats coordonnés ceux dont les éléments appartiennent au même cadre syntaxique, comme dans : il dessine et il peint avec talent. Tantôt la phrase se réduit à une seule proposition, dite proposition indépendante ; c'est alors une phrase simple (ex : il s'arrête devant la gare). Tantôt elle comporte une proposition principale et une ou plusieurs propositions subordonnées : on dit alors que la phrase est complexe (ex : je vois qu'il s'arrête devant la gare). Cette définition de la phrase, fondée sur la notion d'unité prédicative, laisse de côté d'autres critères, pourtant significatifs. Dans la langue écrite, un signe discret, le point (ou un équivalent : point d'interrogation, d'exclamation, de suspension, suivi de la majuscule), manifeste l'intention de l'auteur de regrouper ou non plusieurs phrases en un ensemble plus vaste (ex : j'avais faim, j'ai mangé, qu'on pourrait écrire tout aussi bien : j'avais faim. J'ai mangé). Inversement, certains auteurs modernes ont tendance à scinder la phrase en éléments plus courts, figurant les pulsions mêmes de la pensée (ex : "ils ont tous très bien compris. Très vite sans avoir besoin de longues explications". N. Sarraute) ; il y a alors discordance entre syntaxe et ponctuation. Ainsi, dans la langue écrite la ponctuation, dans la langue parlée l'intonation sont les moyens qui signalent les groupements ou les démembrements de phrases. Dans l'analyse textuelle, il y a donc lieu de faire la distinction entre la phrase stylistique, dont le découpage provient d'un choix arbitraire de l'auteur, et la phrase syntaxique dont la définition appartient au domaine de la langue et non à celui de la parole.

En outre, il n'est pas rare que dans un groupement de phrases la cohésion syntaxique soit renforcée par la mise en facteur d'un ou plusieurs éléments, par exemple le sujet. Dans Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire (Racine - Phèdre), on comptera du point de vue syntaxique trois phrases avec mise en facteur du sujet, car les deux prédicats verbaux afflige et nuit n'ont pas exactement la même construction (m'afflige se développe en : afflige moi, Phèdre, alors que me nuit équivaut à : nuit à moi, Phèdre ; il faudra donc considérer ces deux prédicats comme les



- le complément direct du verbe (dit objet direct) ; il devient sujet lorsque le verbe est mis à la voix passive (les chiens mangent la soupe → la soupe est mangée par les chiens) ;

- le complément indirect du verbe, tantôt exclusif d'un complément direct (Alfred ressemble à son père), tantôt non exclusif d'un autre complément, direct ou indirect (Alfred dit bonjour à Paul, Alfred parle de Paul à Claudine) ;

- les circonstants, compléments de phrase (pour ces deux dernières fonctions, cf. monème° ou syntagme° autonome°) ;

- les phrasillons°.

Les fonctions non primaires sont les compléments° (ou expansions) du groupe du nom. On en distingue trois sortes :

- les adjectifs (ou participes) épithètes ou apposés ;

- les compléments du nom ;

- les propositions relatives.

On peut avancer l'idée que tous ces éléments sont des compléments adjectivaux, car si l'on pose en principe que l'adjectivation est le moyen propre de déterminer et de caractériser le substantif, on considérera que le complément du nom est la translation° d'un substantif en adjectif, par l'intermédiaire d'un translatif° (en général, la préposition de) ; que la proposition relative est la translation d'une phrase° en adjectif, par l'intermédiaire d'un translatif, qui est en l'occurrence le pronom relatif. D'ailleurs on peut constater que dans certains cas l'adjectif, le complément du nom, la proposition relative sont des compléments interchangeables : le voyage présidentiel = le voyage du Président = le voyage qu'a fait le Président.

On distingue la fonction adjectif épithète (Cet élève paresseux a été renvoyé) de la fonction adjectif apposé (Cet élève, paresseux, a été renvoyé). La distinction entre relative déterminative et relative appositive (ou explicative) recoupe plus ou moins la distinction entre adjectif épithète et adjectif apposé. Ce dernier exprime des valeurs circonstancielles.

PROPOSITION : toute unité syntaxique centrée autour d'un prédicat ou d'un "prédicatif", qui a son sujet propre. "Dans ce que la grammaire classique appelle une phrase fermée de la proposition principale et d'une ou plusieurs propositions subordonnées (relative, conjonctive, infinitive, etc...), il n'y aura jamais qu'un seul prédicat" (Martinet). En effet, dans une phrase comme je vois qu'il s'arrête devant la gare, ce qui, en d'autres circonstances, pourrait s'employer comme groupe sujet-prédicat irréductible (il s'arrête dans il s'arrête devant la gare) fonctionne, dans le cas envisagé, comme expansion du prédicat je vois et "ne pourra pas être décrit comme un prédicat, mais, si l'on n'a pas peur des néologismes pesants, comme un prédicatif". Donc il y a deux types de propositions : celles à prédicat (principales, indépendantes) et celles à "prédicatif" (subordonnées°).

SUBORDONNÉES : Il y a deux types de propositions subordonnées :

- les subordonnées substantivales, qui jouent le rôle d'un substantif de fonction primaire° (subordonnées sujets, objets, circonstancielles) ;

- les subordonnées adjectivales (propositions relatives complément° de l'antécédent par rapport auquel elles jouent le rôle d'un adjectif épithète ou apposé ; elles ont une fonction non primaire°).

SUJET : c'est l'actualisateur° minimum du prédicat°. Il désigne un participant actif ou passif et est marqué formellement soit par un monème fonctionnel° (en latin, par exemple), soit par sa position (en français). Mais ce qui permet de l'identifier comme tel et de le distinguer des compléments divers, c'est qu'il ne peut disparaître "sans mutiler l'énoncé, ni modifier l'économie de ce qui reste" (Martinet).

TRANSLATION, TRANSLATIF : "La translation consiste à transférer un mot plein (= lexème°) d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot" (Tesnière). Le résultat de la translation est que le terme translaté peut occuper dans la phrase une fonction qui n'est pas propre aux mots de sa classe originelle. Ainsi dans l'expression le voyage du Président le substantif Président est translaté

en adjectif pour permettre à ce substantif de jouer le rôle d'épithète d'un autre substantif. Cette opération est réalisée grâce à l'emploi d'un translatif, qui est ici la préposition dé. Un autre type bien connu de translation consiste dans l'emploi d'un infinitif en fonction de substantif sujet ou complément : Mentir est honteux ; Pierre adore s'amuser. Parfois la translation reçoit une consécration lexicale quand le terme translaté prend la marque distinctive des mots de sa nouvelle classe grammaticale. Ainsi la présence de l'article signale le transfert de l'infinitif dans la classe des substantifs (infinitif substantivé) : le manger, le boire, le dormir... Cette intégration lexicale est totale lorsque le terme translaté adopte tous les comportements des mots de la classe d'accueil : les déjeuners, les dîners, anciens infinitifs, ne se distinguent plus en rien de n'importe quel autre substantif (cf. Lexicologie : dérivation impropre° ou translation figée°).

Le même phénomène d'intégration lexicale peut être observé en ce qui concerne l'emploi du participe présent et de l'adjectif verbal. C'est ainsi que dans l'expression des voyages fatiguant les plus résistants... , le participe présent fatiguant est un verbe translaté en adjectif, qui occupe la fonction de complément du substantif voyages. Mais on remarquera que, comme le verbe dont il procède, le participe présent a la faculté de régir un complément d'objet. Au contraire dans l'expression des voyages fatigants, l'adjectif verbal fatigants a perdu cette faculté parce qu'il est devenu un véritable adjectif et que sa nature verbale originelle n'est plus qu'un souvenir étymologique. De plus, le participe présent fatiguant se signale par son refus de prendre les marques nominales du genre et du nombre : il reste invariable, eu égard au statut du verbe à la nature duquel il "participe" encore. Enfin, dans l'orthographe, le participe présent fatiguant conserve le u diacritique après le g, même devant a, car ce u s'est imposé comme partie intégrante du paradigme verbal (cf. imparfait : je fatiguais), alors que le degré zéro° du u est devenu un signe pertinent de l'appartenance de fatigant à la classe des adjectifs.

En dernier lieu, il faut noter que la translation concerne non seulement des mots (lexèmes) translattés en d'autres espèces de mots, mais encore des phrases° translattées en termes de phrase. Ainsi, à la place d'un substantif complément du verbe, on peut avoir une subordonnée° complément, laquelle est, en fait, une phrase translattée en terme de fonction primaire° (J'attends que Pierre parte = J'attends le départ

de Pierre). D'une façon générale, les propositions subordonnées des grammaires traditionnelles sont des phrases translattées soit en termes de fonction primaire (subordonnées sujets, objets, circonstancielles), soit en termes de fonction non primaire (propositions relatives adjectivales).

VALENCE : le verbe étant comparé à une sorte "d'atome crochu" susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants (= êtres ou choses qui à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit participent au procès°), le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir constitue la valence du verbe (Tesnière). Les verbes français peuvent régir de zéro à trois actants et seront classés en quatre types selon leur valence :

- verbes avalsnts (= impersonnels) : il pleut ; il neige ; il tonne...
- verbes monovalents (= intransitifs) : la pluie tombe ; le soleil brille...
- verbes divalents (= transitifs) : Paul bat Pierre ; le fils ressemble à son père...
- verbes trivalents (=doublement transitifs) : Alfred demande l'heure à Charles.

EXERCICES SUR L'EMPLOI DES FORMES VERBALES  
ET SUR LA SYNTAXE

1er exercice :

Il était alors près de onze heures. Le professeur demanda à ses étudiants s'ils avaient bien compris les quelques éléments de théorie qu'il venait de leur exposer. Il ajouta pour conclure que le lendemain ils feraient un exercice dans lequel ces notions seraient mises en application.

- 1) Transformer ce récit (fait à la 3ème personne) en un discours du professeur.
- 2) Transformer, dans ce même récit, les paroles rapportées au style indirect en paroles de style direct.
- 3) Enfin rapporter les mêmes paroles en style indirect libre.

Corrigé :

1) Discours : Il est maintenant près de onze heures. Dites-moi si vous avez bien compris les quelques éléments de théorie que je viens de vous exposer. J'ajoute pour conclure que demain nous ferons un exercice dans lequel ces notions seront mises en application.

2) Récit + style direct : Il était alors près de onze heures. Le professeur demanda à ses étudiants : "Avez-vous bien compris les quelques éléments de théorie que je viens de vous exposer ? Demain nous ferons un exercice dans lequel ces notions seront mises en application", ajouta-t-il pour conclure.

3) Récit + style indirect libre : Il était alors près de onze heures. Le professeur s'adressa à ses étudiants : Avaient-ils bien compris les quelques éléments de théorie qu'il venait de leur exposer ? Demain ils feraient un exercice dans lequel ces notions seraient mises en application, ajouta-t-il pour conclure.

2ème exercice :

Crise morale au soir de la vie.

Je demeurai debout, au milieu de la pièce, vacillant, comme frappé.

Je pensais à ma vie, je regardais ma vie. Non, on ne remonte pas un tel courant de boue. J'avais été un homme si horrible que je n'avais pas eu un seul ami. Mais, me disais-je, n'était-ce pas parce que j'avais toujours été incapable de me travestir ? Si tous les hommes marchaient aussi démasqués que je l'ai fait pendant un demi-siècle, peut-être s'étonnerait-on qu'entre eux les différences de niveau soient si petites. Au vrai, personne n'avance à visage découvert, personne. La plupart singent la grandeur, la noblesse. A leur insu, ils se conforment à des types littéraires ou autres. Les saints le savent, qui se haïssent et se méprisent parce qu'ils se voient. Je n'eusse pas été si méprisé si je n'avais été si livré, si ouvert, si nu.

Telles étaient les pensées qui me poursuivaient ce soir-là, tandis que j'errais à travers la pièce assombrie, me cognant à l'acajou et au palissandre d'un mobilier lourd, épave ensablée dans le passé d'une famille, où tant de corps, aujourd'hui dissous, s'étaient appuyés, étendus.

François Mauriac - Le Noeud de Vipères.

- 1) Valeur d'emploi des formes verbales à un mode personnel.
- 2) Classe et fonction des mots soulignés.

Corrigé :

1ère question : Identifier correctement les formes verbales du texte.  
Je demeurai est un passé simple ; je n'eusse pas été si méprisé est un subjonctif plus-que-parfait de la voix passive (tiroir verbal appelé par certaines grammaires scolaires : conditionnel passé 2ème forme). Bien comprendre le texte pour bien montrer comment il est structuré par le jeu des oppositions entre les formes verbales.

Il ne suffit pas de dire que le passé simple a une valeur ponctuelle et rapporte un événement passé détaché du présent du narrateur ; que l'imparfait a une valeur durative ou descriptive ; que les présents employés ici par l'auteur ou

le narrateur sont des présents à valeur permanente, etc... Une telle analyse n'aborde pas les vrais problèmes, à savoir le fonctionnement des formes verbales dans le texte.

Je demeurai, passé simple, 1ère personne, marque dès le début le caractère du passage : un récit autobiographique. Passé simple continué par des imparfaits : je pensais, je regardais, opposant l'aspect duratif à l'aspect ponctuel, ou même instantané de la forme verbale précédente. Comment alors interpréter le présent qui intervient brusquement dans ce récit : Non, on ne remonte pas un tel courant de boue ? Forme verbale qui exprime un discours du narrateur. Mais comment situer celui-ci ? Réflexion ou commentaire spontané qui naît sous la plume au moment où le narrateur raconte son histoire ? Ou bien paroles rapportées au style direct, qui s'intègrent au récit, pensée qui lui serait venue à l'esprit seulement à cet instant précis, dans le passé ? Non, puisqu'il y a continuité psychologique entre le passé (le temps de l'histoire) et le présent du narrateur (le moment où il se raconte et où il écrit). Par la suite, d'ailleurs, le narrateur va de nouveau utiliser le présent pour exprimer des réflexions morales de caractère très général : Au vrai personne n'avance à visage découvert... La plupart singent la grandeur. Les saints le savent qui se haïssent et se méprisent parce qu'ils se voient... Présents permanents, qui représentent un discours "hic et nunc", prenant appui sur la situation actuelle du narrateur. Ainsi, dans un premier temps, il semble que l'écriture du texte se déroule sur deux plans ou deux niveaux temporels :

1) Celui du récit d'évènements passés, rapportés au passé simple et à l'imparfait (Je demeurai, je pensais, je regardais), avec des réflexions exprimées au style indirect libre : J'avais été un homme si horrible que je n'avais pas eu un seul ami (au style direct, la même phrase aurait été : J'ai été un homme si horrible que je n'ai pas eu un seul ami) ; l'emploi du plus-que-parfait est provoqué par la concordance des temps, qui se fait au passé ; le style indirect libre se continue dans la phrase suivante et est souligné par l'emploi de la proposition incise : Mais, me disais-je, etc...

2) Sur ce plan du récit, viennent se greffer des commentaires ou des méditations d'ordre général qui appartiennent moins au passé qu'au moment où le personnage écrit (dans la fiction il tient une espèce de journal qui sera retrouvé

plus tard par sa famille). Non, on ne remonte pas un tel courant de boue, etc... On remarquera que le système hypothétique : Si tous les hommes marchaient... peut-être s'étonnerait-on... appartient au domaine des réflexions présentes et actuelles au moment où le personnage écrit ; ce qui le prouve, c'est le temps de la proposition consécutive : aussi démasqués que je l'ai fait. Ce passé composé marque l'antériorité par rapport au moment où le locuteur s'exprime et donc, place l'ensemble de cette phrase dans la sphère du présent.

Mais dans un second temps, on peut supposer aussi que ces réflexions au présent sont une espèce de dialogue du personnage avec lui-même (Non, on ne remonte pas un tel courant de boue) ou de monologue intérieur, qui prolonge le récit et même se situe dans sa perspective. Car par un procédé très simple, autant que très souple, F. Mauriac (à travers son personnage) va brusquement rejeter toutes ces réflexions présentes dans la sphère du passé, en faisant comme si c'étaient justement celles-là que le narrateur avait eues au moment de son illumination subite, de sa soudaine prise de conscience. Telles étaient les pensées qui me poursuivaient ce soir-là... En fait, il y a un chevauchement continu des deux plans du présent et du passé, du discours et du récit ; car on s'aperçoit que ce qui semble du présent appartient aussi au passé, appartenait déjà au passé. Ces "pensées" sont aussi bien passées que présentes et peuvent être considérées soit comme des commentaires actuels jaillis de la plume en surimpression du récit d'un évènement passé, soit comme des réflexions venues alors à l'esprit et rapportées au présent de style direct. Et elles sont, en fait, l'un et l'autre.

Le récit se continue dans le dernier paragraphe, marqué par des formes à valeur durative : imparfaits (étaient, poursuivaient, j'errais) et plus-que-parfait (s'étaient appuyés, étendus : cette dernière forme est elliptique, l'auxiliaire étant mis en facteur).

Deux remarques encore sur l'emploi des formes verbales dans ce texte :

1) François Mauriac a écrit : peut-être s'étonnerait-on qu'entre eux les différences soient si petites, alors que la stricte application des règles de concordance des temps aurait demandé l'emploi du subjonctif imparfait : fussent (la principale qui est au conditionnel impose en principe une concordance au passé : Je voudrais que tu vinsses et non que tu viennes). Mais :

a) dans la langue actuelle, surtout orale, une telle concordance n'est guère appliquée : l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont entraînés dans la ruine du passé-simple, tiroir verbal à partir duquel ils sont formés ;

b) en l'occurrence, on peut essayer d'expliquer la raison pour laquelle Mauriac a utilisé le présent du subjonctif : il a considéré qu'en dehors de toute hypothèse, celle de s'étonner par exemple, il était plus important de poser la vérité permanente et toujours actuelle du phénomène qu'on pourrait constater. Le sens de la phrase est : Si tous les hommes marchaient à visage découvert, on constaterait (pour s'en étonner peut-être) ce fait que, entre eux, les différences de niveaux sont très petites. Enfin, si le verbe de la subordonnée est au subjonctif, c'est parce qu'il dépend d'un verbe traduisant un sentiment, s'étonner : ce support conditionne l'emploi du subjonctif.

2) Quant à la forme Je n'eusse pas été (si) méprisé, c'est un subjonctif plus-que-parfait passif du verbe mépriser. Le subjonctif plus-que-parfait est la première forme spécifique que le français ait possédée pour exprimer la nuance d'irréel du passé dans le domaine de l'hypothèse. C'est un calque du latin, car, à l'imitation du latin, on a exprimé à l'origine l'irréel du passé par le système : Si + subjonctif plus-que-parfait (subordonnée) ----> subjonctif plus-que-parfait (principale) ; cf. Joinville : se ils se fussent pris garde de nous, ils nous eussent tous mors : si (les Turcs) avaient fait attention à nous, ils nous auraient tous sacrés (XII.ème siècle). Par la suite, ce système a été remplacé par tour d'origine française : si + indicatif plus-que-parfait (subordonnée) -----> conditionnel passé (principale). Mais les formes du subjonctif plus-que-parfait peuvent encore apparaître dans l'un ou l'autre membre du système, voire dans les deux à la fois (s'il eût osé, il lui eût parlé, au lieu de : s'il avait osé, il lui aurait parlé), surtout chez les écrivains qui se piquent d'élégance de style. (Pour habituer les jeunes élèves à reconnaître cette forme, les grammaires scolaires ont fabriqué l'appellation contestable de "conditionnel passé 2ème forme").

2ème question : Classe et fonction des mots soulignés.

Debout est originellement un adverbe, et même une locution adverbiale figée (mettre une chose debout, c'est la faire tenir par son bout). Mais à l'heure

actuelle cet adverbe a les emplois d'un adjectif, soit comme attribut (Je demeurai debout, peut commuter avec : Je demeurai assis, couché, perplexe, etc...) et même comme épithète : Femme assise, Femme debout (titres de tableaux). C'est un cas de dérivation impropre (ou translation figée, cf. Lexicologie). De même, vacillant et frappé sont des translations de participes en adjectifs. Ces deux termes peuvent commuter avec l'attribut debout sans changer foncièrement le sens de l'énoncé : Je demeurai vacillant, je demeurai comme frappé. Toutefois il y a une nuance avec la phrase telle que l'a écrite Mauriac : vacillant et comme frappé ne sont pas sur le même plan syntaxique que debout, seul véritable attribut ; vacillant et frappé n'interviennent que comme des précisions supplémentaires ou des compléments de debout. Nous proposons donc l'analyse : adjectifs apposés à l'attribut. Celle qui consisterait à en faire des adjectifs apposés au sujet Je est très contestable, car dans ce cas il serait possible de déplacer les adjectifs apposés : vacillant, comme frappé, je demeurai debout au milieu de la pièce, ce qui rend la phrase saugrenue.

Il y a plusieurs emplois du mot comme. Anciennement adverbe interrogatif (Albin, comme est-il mort ? dans Polyencte), il est devenu uniquement exclamatif : Comme vous êtes joli ! Il peut être aussi conjonction de subordination : (Agis comme tu le veux), introduisant une subordonnée comparative ; mais, le plus souvent, comme introduit un simple complément de comparaison : il agit comme un imbécile ; on dit parfois, dans ce cas, que la subordonnée est elliptique (= il agit comme un imbécile agit) ; on peut tout aussi bien dire que comme fait fonction de préposition. Parfois la comparaison se double d'une hypothèse : il sautait comme s'il avait été piqué de la tarentule, qu'on peut abrégé en : il sautait comme piqué de la tarentule. C'est le cas que nous avons ici. Comme prend alors la valeur d'un adverbe d'atténuation. Cf. Baudelaire : Ta mémoire... Reste comme pendue à mes rimes hautaines, où comme = pour ainsi dire ; il introduit un mot qu'on n'ose pas tout à fait avancer (le latin quasi, qu'on utilise aussi en français, a exactement la même valeur et le même emploi).

Enfin comme s'est chargé des sens de la conjonction latine Cum, avec laquelle il a fini par être confondu (alors que comme < quomodo : de quelle manière ~~que~~, d'où l'espagnol como). C'est pourquoi comme peut être aussi une conjonction

de subordination introduisant des subordonnées temporelles (comme le soir tombait, l'homme sombre arriva, V. Hugo), ou même des subordonnées causales (comme il était tard, les enfants s'endormirent rapidement).

1. ABREVIATION : procédé qui consiste à réduire un monème ou un syntème à une partie seulement de sa forme originelle (Chemin de Fer Métropolitain > métro). On distingue entre APHERESE (le mot s'abrège par son début : bus
2. < Autobus) et APOCOPE (le mot s'abrège par sa fin : vélo < Vélocipède).
- 3.
4. AFFIXE : terme générique qui recouvre les morphèmes observables dans la dérivation, soient les PREFIXES et les SUFFIXES.
- 5-6.
7. ATTRACTION PARONYMIQUE : toute remotivation d'une lexie devenue obscure, lorsqu'elle se fonde sur une parophonie. Je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam > Je ne le connais ni des lèvres ni des dents.
- 8-9.
10. BASE : lexème d'un syntème. On distingue entre RACINE (base abstraite, commune à une flexion) et RADICAL (forme prise par la racine dans une forme).
11. COMPOSITION : procédé de création lexicale par la juxtaposition de deux ou plusieurs bases, de manière à former un syntème.
12. CONNOTATIONS : frange d'information que véhicule un signifiant, mais qui ne concerne pas le message. Le TLF distingue 4 types de connotations : temporelles (mot vieux; actuel; néologisme), spatiales (mot étranger; dialectal), socio-professionnelles (mot poétique, technique; mot familier, argot...) et affectives (mot laudatif; ironique; dépréciatif).
13. CONTEXTE : entourage linguistique d'un élément linguistique.
14. CORPUS : ensemble de faits linguistiques récoltés en vue d'une analyse.
15. DENOTATION : partie du signifié qui seule importe au message.
16. DERIVATION : procédé de création lexicale qui consiste à adjoindre un ou plusieurs affixes à une base unique.
17. DESINENCE : marque morphologique (de genre, de nombre; de personne; de fonction).

DIALECTE : forme prise par une langue en un lieu donné.

DOUBLET : deux mots sont dits Doublets lorsque, issus d'un même étymon, ils n'ont plus le même signifiant ni, parfois, le même signifié (sevrer, séparer < SEPARARE).

EMPRUNT : naturalisation d'un signe, d'un signifiant ou d'un signifié.

ENCLITIQUE : monème atone qui se joint au signe linguistique qui précède, de façon à former avec lui une seule unité accentuelle.

FLEXION : système de variations morphologique regroupables en paradigmes (la déclinaison; la conjugaison).

HOMONYMIE : terme générique recouvrant l'homophonie et l'homographie.

HYPOCORISTIQUE : qui exprime un sentiment tendre, affectueux.

IDIOLECTE : usage linguistique particulier à un individu unique.

LEXEME : monème qui a sa place dans le dictionnaire plutôt que dans la grammaire, et qui de ce fait appartient à une liste ouverte.

MONEME : le plus petit signe linguistique auquel l'analyse permet d'aboutir.

MORPHEME : monème qui a sa place dans la grammaire plutôt que dans le dictionnaire, et qui de ce fait appartient à une liste fermée.

MOT : unité graphique isolable par un blanc avant et après lui. En linguistique : l'actualisation minimale du lexème.

NEOLOGISME : mot de création nouvelle.

OCCURRENCE : chaque apparition d'un même élément dans un corpus.

ONOMATOPEE : imitation approximative d'un bruit naturel.

PARADIGME : système d'éléments mutuellement exclusifs.

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34. PARASYNTHETIQUE : Soit A un Affixe et B une Base. Un dérivé Parasynthétique répond à la formule A+B+A, telle que A+B ni B+A n'est attestée dans le dictionnaire : Encolure (\*encol; \*colure).

35. POLYSEMIE : pluralité d'acceptions à laquelle se prête un élément linguistique.

36. PROCLITIQUE : monème atone qui se joint au signe linguistique qui suit, de façon à former avec lui une seule unité accentuelle.

37. REFERENT : fait extra-linguistique, objet du message.

38. SIGLE : syntème réduit aux seules initiales des mots qui le constituent.

39-40. SEMANTIQUE : étude des signifiés. Deux procédés : la SEMASIOLOGIE (étude des sens d'un signifiant donné) et l'ONOMASIOLOGIE (étude des signifiants qui véhiculent une même information).

42-43. SIGNE LINGUISTIQUE : unité biface comprenant un SIGNIFIANT (forme graphique ou phonique) et un SIGNIFIE (information véhiculée par un signifiant).

45. SITUATION : circonstances extra-linguistiques du message.

46. STYLISTIQUE : discipline sémantique qui s'occupe moins du message que de la façon dont il est exprimé. On distingue une stylistique de l'Auteur (recherche de ses intentions) et une stylistique du Lecteur (étude des effets produits).

47. SYNTAGME : toute séquence de monèmes. Plus particulièrement, en syntaxe, groupe fonctionnel.

48. SYNTHEME : séquence de monèmes dont l'ensemble résulte d'un choix unique, et qui fonctionne donc comme un mot unique.

49. SYNONYMIE : identité de signifiés entre signes linguistiques.

50. TRANSLATION FIGEE : passage d'un mot d'une catégorie grammaticale à une autre, avec modification concomitante du signifié.

Exercice n° 1 : Analyse lexicologique de la forme verbale Nous encourrions.

Exercice n° 2 : Analyse lexicologique de la phrase de Montaigne Au plus élevé trône du monde, si ne sommes assis que sur notre cul.

Exercice n° 3 : Commentaire lexicologique des mots soulignés dans ce texte de San-Antonio :

" Ce t'aprême, je mets un mot sur le burlingue de l'individu qu'est à vot' droite. "Gaffe, mec, j'écrivais en subsistance, ce soir, je sors une nana et je vais dire à Berthe que tu m'as mobilisé pour une enquête." Là-dessus, me voilà en java avec ma déesse, une crémière nouvelle de notre quartier, bien sous tous les rapports : la reine Juliénas des Pays Basques, si vous voyez le genre ? En plus jeune, en moins dodu, moins moustachu aussi. Bref, de la personne qu'a de quoi s'asseoir sur une marche d'escalier comme si ça serait un fauteuil-club. "

C O R R I G E S

Une analyse à partir de cette forme verbale pourrait faire apparaître MOTS-CLEFS 8, 9, 10, 16, 22, 29 et 33 : dans la base -cour-, le radical identique à la racine. Nous encourrions comprend deux mots du point de vue graphique, mais probablement un seul du point de vue linguistique, et on le décode comme un dérivé. Enfin, dans la flexion verbale du verbe Encourrir la forme examinée appartient au paradigme du Conditionnel Présent.

(Nous peut se décrire comme précitique).

- 1 lexème ..... -cour-
  - 2 préfixes ..... nous et en-
  - 2 suffixes ..... -r- et -i-
  - 1 désinence ..... -ons
- 5 morphèmes

Nous encourrions est un syntème, où l'analyse permet de reconnaître les mêmes suivants :

MOTS-CLEFS : 4, 5, 6, 17, 26, 27, 28, 36, 48.

Exercice n° 1 :

Exercice n° 2 :

MOTS-CLEFS : 12, 13, 15, 25, 29, 37, 39, 41, 45, 46.

Il est parfaitement indifférent au message -à la chose dite- que le dernier mot soit celui du texte ou n'importe quel autre mot, désignant le même référent, qu'offrirait un relevé onomasiologique (postérieur, séant, derrière...)

Mais la façon dont la chose est dite réclame une analyse sémantique particulière, souvent fondée sur les connotations plutôt que sur la dénotation. Déterminer si, en cette situation et en ce contexte, l'emploi du mot cul est un fait de langue ou un fait d'idiolecte; préciser les connotations qu'avait ce mot pour Montaigne, et celles qu'il a aujourd'hui, tout cela constitue le début d'une analyse stylistique.

Exercice n° 3 :

1 : aprême, vot' (= 3)

7 : en subsistance, Juliénas, Pays Basques

11 : là-dessus, fauteuil-club

12 : gaffe, mec, nana, java (plutôt populaire ou familier qu'argot)

16 : aucun préfixe, mais plusieurs suffixes, notamment

-de féminin : déesse, crémière, nouvelle

Autres : quartier, escalier (qui a pour doublet échalier), moustachu.

Cas particulier : burlingue (suffixe argotique ou familier)

marche (dérivé régressif de marcher)

50 : bref, qui, comme le substantif homonyme, provient de l'adjectif qualificatif bref/brève.

R H E T O R I Q U E

EXERCICE : lire R. Queneau. Exercices de style. Gallimard.

GENERALITES :

TROPES : n. m. (Transferts de sens)

Primitivement figures de mots : emploi d'un mot ou expression dans un sens figuré ; s'applique à toutes les espèces de figures qu'on peut considérer comme un détournement des sens du mot.

DU MARSAIS :

"Les tropes sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot". (1730).

FONTANIER :

"Les tropes sont certains sens plus ou moins différents du sens primitif qu'offrent dans l'expression de la pensée les mots appliqués à de nouvelles idées".

"Je dirai un mot sur l'importance et l'utilité de la science : je dirai combien elle est nécessaire, indispensable pour la connaissance de l'esprit, les artifices du langage, pour l'intelligence de ce que les grands écrivains et les grands poètes ont de plus fin et de plus délicat dans leur style".

(Manuel classique pour l'étude des tropes 1821)

FIGURE :

"Divers aspects que peuvent revêtir dans le discours les différentes expressions de la pensée".

INDEX ALPHABETIQUE :

ACCUMULATION : n. f. (TLF) Longue énumération de mots destinée à frapper le lecteur.

ex : français parlé, CELINE... Cf. ENUMERATION.

ACME : syn. APOGEE, "climax" (anglais).

"moment du plus grand développement".

ALLEGORIE : n.f. Expression d'une idée par une image, un tableau, un être vivant.

1° - Abstraction qui prend figure humaine et se voit dotée d'attributs symboliques (Justice = femme debout, bandeaux sur yeux, glaive d'une main, balance de l'autre... etc)

MORT = 1) squelette, 2) faux... etc

"La Victoire en chantant, nous ouvre la barrière..."

2° - Métaphore ou symbole animé :

"La Déroute géante à la face effarée..." V. HUGO

ALLUSION : n.f. Figure consistant à dire une chose avec l'intention d'en faire entendre une autre (allusion mythologique, historique" (Littré)

"Moi-même devant vous j'aurais voulu marcher

Et Phèdre au labyrinthe avec vous descendue

Se serait avec vous retrouvée ou perdue" RACINE

AMPLIFICATION : n. f.

1° - Procédé linguistique par lequel on prolonge un membre de phrase sur lequel on veut insister (D. L.)

2° - Figure suivie qui consiste à reprendre dans une gradation spirituelle plus que formelle les éléments de la description (Morier)

Différent de l'accumulation : simple énumération de détails.

ANACOLUTHE : n. f. Rupture dans la construction d'une phrase :

1° - Suppression du corrélat grammatical :

"A qui venge son père, il n'est rien d'impossible".

2° - Substitution d'un sujet inattendu au sujet attendu :

"Et pleurés du vieillard, il grava sur leur tombe..."

"Moi, le moujingue, elle savait pas trop ce qu'elle devait encore en penser" CELINE "Mort à Crédit".

"Mon père, sa casquette nautique lui fondait jusque dans la bouche".

CELINE "Mort à Crédit".

3° - Attribution à un verbe de compléments de différentes natures :

"Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits, et ne l'aimer jamais".

4° - Rupture en cours d'énoncé :

"Rupture de la construction syntaxique intervenant en cours de phrase de telle manière que, sans qu'il y ait rupture du lien logique la fin de la phrase n'est plus grammaticalement en harmonie avec son début" (TLF).

"Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, la face du monde aurait changé" PASCAL

CF aussi : Asyndète, chiasme, hypallage.

ANAPHORE : n. f.

Répétition d'un mot ou d'un groupe de mots pour renforcer le terme ainsi répété. Variante emphatique.

"Rome, l'unique objet de mon ressentiment, ... Rome... Rome..."

"Oh, combien de marins, combien de capitaines..." HUGO

ANTIPHRASE : n. f.

Emploi d'un mot ou d'une proposition dans un sens contraire à son véritable sens. CF. Ironie.

Ex : "Le nom de boeuf que le roitelet porte dans plusieurs provinces, lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse". BUFFON

- L'IRONIE est une forme railleuse de l'antiphrase.

ANTITHESE : n. f.

Consiste à opposer dans le même discours, deux mots ou groupes de mots de sens contraire :

"Il est parti par la route, un soir

Sur son cheval cavecé de noir

Blanc comme l'écume et la nuée" F. VIELE-GRIFFIN

ANTONOMASE : n. f.

Cas particulier de la dérivation impropre qui ne concerne que le nom

\* un Lorenzaccio, un Don Juan, un Tartuffe.

\* le Sauveur, le Malin.

APOCOPE : n. f.

CF. Versification, lexicologie.

APODOSE : n. f. CF. Protase

Partie descendante d'une phrase.

APOSTROPHE : n. f.

L'écrivain adresse la parole à des personnes présentes ou absentes, à des êtres animés ou inanimés.

"O lac, rochers muets, grottes, forêt obscure

Vous que le temps épargne..." LAMARTINE

ASYNDETE : n. f.

Absence de liaison formelle (par une conjonction, par ex.) entre deux constituants de même niveau.

\* Bon pied, bon oeil ; Bon gré, mal gré

\* Il court, saute tout le temps ; CF. Parataxe

Juxtaposition : liaison asyndétique.

ATTELAGE : n. f.

Parfois nommé zeugme ou zeugma.

type : "il prit son chapeau et la porte".

CALEMBOUR : n. m.

Jeu de mots fondé sur une similitude de sons recouvrant une différence de sens.

"Le temps est bon à mettre en cage, il est serein (serin)"  
 "Les Gaullionneuses" CANARD ENCHAINE  
 " Les moutons, c'est son dada"

CATACHRESE : n. f.

Lexicalisation de la métaphore.

Détournement d'un mot de son sens propre ; on utilise un mot par métaphore pour désigner un objet pour lequel la langue n'offre pas de terme propre :

\* un pied de lampe ; un bras de fauteuil...

Parfois utilisée (en fonction de son étymologie) pour désigner un abus dans la figure : aller à cheval sur un bâton

ferré d'argent

le char de l'Etat navigue sur un volcan.

CHIASME : n. m.

Dans les parties symétriques de deux "phrases" souvent antithétiques, inversion de l'ordre des deux termes correspondants :

(AB a' b') → (AB b' a')

"Un roi chantait en bas / en haut mourait un Dieu". HUGO

COMPARAISON : n. f.

Mise en parallèle de deux sens ; consiste à rapprocher deux idées, deux objets ; se distingue de la métaphore par un caractère formel : la comparaison est toujours introduite par "comme" ou un synonyme "ainsi que, de même que..."

\* Un bonhomme rond comme un tonneau, qui roule comme une ânesse.

CONTREPETERIE : n. f.

Intervention des lettres ou des syllabes d'un ensemble de mots spécialement choisis, afin d'en obtenir d'autres dont l'assemblage ait également un sens de préférence burlesque ou grivois :

\* Femme folle à la messe RABELAIS

\* Monsieur, goûtez cette farce !

\* Ce vieux marin gratte le fond de sa quille.

ENUMERATION : n. f.

Énoncer une à une les parties d'un tout (Robert)

SYN. compte, catalogue, recensement, liste, inventaire, répertoire.

FONCTION PHATIQUE : (D. L.)

Fonction du langage par laquelle l'acte de communication a pour fin d'assurer ou de maintenir le contact entre locuteur et le destinataire :

Ex : "Vous venez souvent danser ici..."

"Vous habitez chez vos parents..."

CF. communication phatique en D. L.

HENDIADYN. HENDIADYS : n. m.

"Une chose dans deux"

Figure qui consiste à remplacer un substantif accompagné d'épithète (adjectif, complément ou relative) par deux substantifs réunis par conjonction.

L'alouette s'élance à travers l'espace et la limpidité.

HYPALLAGE : n. f.

Figure qui consiste à attribuer à un mot de la phrase ce qui convenait à un autre mot de la même phrase.

"Ce marchand accoudé sur son comptoir". HUGO

"Un poète pétaradant dans une auto symboliste" J. PERRET Double hypallage.

HYPERBATE : n. f.

1° - Interversion dans l'ordre grammatical des mots.

"T'aimera le vieux pâtre" MUSSET

"Ah, oui, de jolis parents j'ai là" BERNANOS

2° - H. "rajout" "axolotl" ou "adjonction" : figure par laquelle on ajoute à la phrase qui paraissait terminée un épithète, un complément ou une proposition, expression qui surprend l'auditeur et se trouve donc mise en évidence :

"Le roi FRANCOIS 1er était en un beau château, et plaisant".

HYPERBOLE : n. f.

Exagération des termes : il a une mémoire effroyable, écrasante...  
C'est un Dieu.

IRONIE : n. f. CF. antiphrase

On exprime le contraire de ce qu'on veut faire entendre, par raillerie ou moquerie : "C'est du propre = c'est répugnant".

LITOTE : n. f.

Expression qui affaiblit la pensée, pour faire entendre le plus en disant le moins. Ex : Ce n'est pas mauvais.

Antonyme : Hyperbole

METAPHORE : n. f.

"Toute suppression du terme de comparaison, dans une comparaison, produit une métaphore".

Jakobson : "rapport de similarité entre deux signifiés ou deux référents signifiés".

Du Marsais : métaphore

1° - In praesentia (ou premier degré)

Les deux éléments, terme imageant et terme imagé, sont affrontés :

"Soleil cou coupé" APOLLINAIRE

"Le pâtre promontoire au chapeau de nuées". HUGO

"La nature est un temple..." BAUDELAIRE

"Tes yeux sont là, citerne où boivent mes ennuis..." BAUDELAIRE

(Métaphore filée : même noyau sémique dans plusieurs éléments)

2° - In absentia (ou deuxième degré)

Substitution pure et simple du terme imageant ou terme imagé.

"Le soleil s'est couvert d'un crêpe" BAUDELAIRE

"Le conducteur du camion au conducteur d'une FIAT 500" :

"Ton suppositoire, mets-le où je pense".

METONYMIE : n. f.

"Relation de contiguïté"

Expression d'un "concept" au moyen d'un terme désignant un autre concept, qui lui est uni par une relation nécessaire (contiguïté/Jakobson)

Ex : 1° - La cause pour l'effet : ce peintre vit de son art.

2° - Le contenant pour le contenu : boire un verre, un pot.

3° - L'instrument pour l'agent : c'est une bonne lame = c'est un bon escrimeur.

MODALISATION : D. L.

"Dans la problématique de l'énonciation (acte de production du texte par le sujet parlant), la modalisation définit la marque donnée par le sujet (par l'individu) à son énoncé ; dans ces conditions, autant dénoncés que l'individu en principe, Ex. Jeu des niveaux de langue : discours soutenu / argot.

ONOMATOPEE : n. f. CF. Lexicologie.

ONOMASIOLOGIE : n. f. C.F. Lexicologie : étude sémantique des dénominations.

PARATAXE : n. f.

Procédé syntaxique consistant à juxtaposer des propositions sans expliciter par une particule de subordination le rapport de dépendance qui existe entre elles.

Ex. Cet homme est habile, il réussira.

V. S. Cet homme réussira parce qu'il est habile.

Antonyme : Hypotaxe.

PAREMIOLOGIE : n. f. Etude des proverbes.

PARONOMASE : n. f.

Rapprochement dans une phrase de mots offrant des sonorités analogues avec des sens différents.

\* Qui se ressemble, s'assemble.

\* Traduttore, traditore.

\* Le service divin / du vin.

\* Sans rien en lui qui pèse ou qui pose... VERLAINE

PERIODE : n. f.

"Phrase de prose assez longue et de structure complexe dont les constituants sont organisés de manière à donner une impression d'équilibre et d'unité".

(D.L.)

PERIPHRASE : n. f.

Substitution au terme "propre", qui est simple, d'une suite de mots ou d'une locution explicative.

Ex : les commodités de la conversation = fauteuil.

PERORAISON : n. f.

Conclusion d'un discours.

Antonyme : exode, commencement.

CF. clôture d'énoncé, VS. attaque d'énoncé.

PERSONNIFICATION : n. f.

Transformation "d'un être abstrait purement idéal en une personne réelle douée de sentiments et de vie".

"Argos vous tend les bras et Sparte vous appelle" RACINE

PLEONASME : n. m.

Répétition inutile d'une idée "déjà contenue dans un autre mot de la même phrase : "je descends en bas".

"la puissance aérienne de l'aviation britannique"

SYN. tautologie.

PRETERITION : n. f.

SYN. (pretermission, paralipse)

Attirer l'attention sur une chose en feignant de n'en pas parler

"Je ne vanterai pas les mérites de cette lessive"

"Loin de moi, O Vénus, tes épaules fondantes et tes jambes d'écume..."

PROTASE : n. f.

Partie ascendante d'une phrase

"Et le fils dégénère // qui survit un moment à l'honneur de son père"



PROLEPSE : n. f.

D.L. "Procédé syntaxique qui consiste à extrapoler dans la phrase principale un terme de la subordonnée.

Ainsi, en grec, le sujet de l'interrogative indirecte peut devenir par prolepse le complément d'objet direct de la principale. Un équivalent français serait difficilement considéré comme grammatical.

"Tu sais Jean comme il aime les chocolats"

Les pauses et l'intonation peuvent toutefois rendre cette phrase acceptable, en langue parlée.

Ex : CELINE "Voyage"

"On découvre dans tout son passé ridicule tellement de ridicule, de tromperie, de crédulité qu'on voudrait peut-être s'arrêter tout net d'être jeune, attendre la jeunesse qu'elle se détache, attendre qu'elle vous dépasse, la voir s'en aller..."

PROSOPOPEE : n. f.

L'auteur fait parler une personne que l'on évoque, un absent, un animal ou un être personnifié.

Ex. "P. de Fabricius" ROUSSEAU

"P. de la Nature" (La maison du berger, VIGNY)

Certains votes en Corse ou à la Réunion sont des prosopopées.

REDONDANCE : n. f.

En rhétorique, synonyme de répétition excès dans les ornements de style.

Autre domaine : cybernétique.

REPETITION : n. f.

Emploi identique d'un même élément = anaphore ?

"Triste, triste était mon âme

A cause, à cause d'une femme..." VERLAINE

RETICENCE : n. f.

Interruption brusque d'une phrase sous le coup d'une émotion forte (colère, amour) qui reste inachevée mais qui laisse entendre ce qui suit.

"Ah, cher Narcisse, cours au devant de ton Maître

Dis-lui... je suis perdu et je le vois paraître" RACINE : Britannicus.

Degré absolu de l'euphémisme : "Tu me fais..."

Antonyme : Hyperbate n° 2 ?

SYLLEPSE : n. f.

Accord (nombre, genre, temps, personne...) selon le sens, et non selon les règles grammaticales. Ex. Une foule de gens l'attendent.

Syllepse stylistique :

Syllepse de métonymie ou syllepse de synecdoque ou syllepse de métaphore

Ex : "Brûlé de plus de feux que je n'en allumai" RACINE : Andromaque

SYNECDOQUE : n. f.

Exprimer le plus pour le moins ou le contraire, le tout pour la partie, le singulier pour le pluriel, l'espèce pour le genre... etc.

\* Une voile = un navire

\* L'airain (= les doches) répandait dans les airs les voix de Dieu.

Dans la métonymie il y a relation de contiguïté (JAKOBSON), dans la synecdoque il y a relation d'inclusion. Ex : C'est une bonne lame = épée.

SYNESTHESIE : n. f. (Correspondance réflexe ou réfléchie)

ROBERT : "Relation subjective qui s'établit spontanément entre une perception (ou une image) et une image appartenant au domaine d'un autre sens."

CF. synopsie = audition colorée.

MORIER : "Type particulier de correspondance selon lequel la vibration d'un nerf sensitif donné (auditif, par ex.) ébranle un nerf appartenant à un ordre sensitif différent, par ex. visuel, et déclenche ainsi une perception quasi simultanée étrangère à l'organe affecté.

Ex : "Le royal carillon du palais jette sans relâche de tous côtés des

trilles resplendissantes sur lesquelles tombent à temps égaux les lourdes coupées du beffroi de Notre-Dame qui les font étinceler comme l'enclume sur le marteau". HUGO

CF. RIMBAUD "Voyelles"

Ne pas confondre avec CENESTHESIE = impression générale résultant d'un ensemble de sensations internes non spécifiques.

TAUTOLOGIE : n. f.

A est A

Tout est dans tout.

TAXINOMIE : n. f.

CF. Systématique (science des classifications des formes vivantes)  
Sciences Naturelles

Syntaxe :

D. L. : "Classification d'éléments, de suites d'éléments et de classes de suites pour former des listes qui rendront compte par leurs règles de combinaison des phrases d'une langue :

Taxinomie paradigmatique V, S taxinomie syntagmatique.

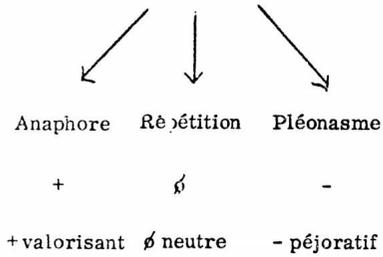
ZEUGMA : n. m.

Dans plusieurs énoncés / phrases successifs (ves) de même organisation, on n'exprime qu'une fois l'un des termes.

"L'air était plein d'encens et les prés de verdure" HUGO

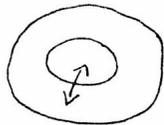
S C H E M A S

REDONDANCE



Redondance d'usage

Redondance d'accord : = fonctionnelle



: synecdoque



: Métonymie

Métaphore



allégorie  
catachrèse

Métonymie



synecdoque  
antonomase  
hypallage

VERSIFICATION

ACCENT TONIQUE

En général, tout mot non proclitique ou enclitique, i-e non appuyé phonétiquement sur le suivant ou le précédent, porte un accent sur sa dernière voyelle, ou sur l'avant-dernière si la dernière est muette.

chanter — que dis-je  
| |

Mais, selon les unités de syntaxe et de sens, l'accent de mot ordinaire s'efface en partie devant un accent de groupe.

Loi non absolue (influence grammaticale, affectivité, ...)

"Tranquillise-toi, ma bonne mère, ta liberté est assurée"  
| | | | |

ACROSTICHE : n. m.

Vers révélant le nom pris pour sujet du poème.

Pour déchiffrer l'acrostiche, il faut lire verticalement les lettres initiales de chacun des vers.

Cf. Villon Ballade pour prier Notre-Dame

ALEXANDRIN

Vers principal de la poésie "classique", de douze syllabes. Cf. tétramètre, trimètre, césure, hémistiche, coupe enjambante, coupe lyrique, syncope, rejet, enjambement, contre-rejet, contre-accent, mètre, rythme.

ALLITERATION

Répétition de consonne, notamment des consonnes initiales.

Cf. apophonie, assonance.

APOCOPE :

Cf. lexicologie cf. : aphérèse, syncope.

ASSONANCE :

I/ Homophonie de la voyelle finale accentuée du vers, ou de la phrase, ou d'un membre de phrase :

Lucile / Mélusine  
jade / opale

II/ A l'intérieur du vers, répétition de voyelle perçue comme telle.

"Dans les éta**bl**es lamente**abl**es  
Les lucarnes rapiéc**é**es  
Ballottent leurs lo**q**ues fal**o**tes"  
Verhaeren (Le Vent)

BALLADE :

à forme fixe, sous 4 formes

I/ Ballade primitive

huitain - abab // bccb x 3  
Césure strophique facultative

cf. Guillaume de Machaut

II/ Petite ballade

Villon - 28 vers sur trois rimes / 3 strophes de 8 vers  
+ 1/2 strophe de 4

abab / bc**bc**  
abab / bc**bc**  
abab / bc**bc**

envoi : bc**bc**

III/ Grande ballade

35 vers sur 4 rimes

3 strophes de 10 vers + envoi de 5 vers

ababb // c**dc**cd      ababb // c**dc**cd  
ababb // c**dc**cd      // envoi : c**dc**d

cf. Ballade des Pendus

CADENCE :

Rythme formé de nombres répétés ou symétriques

3 + 3 + 3                      4 / 4 / 4  
4 / 2 / 4 / 2                4 / 2 / 2 / 4

"Languissante / elle meurt / feuille à feui/lle déclose"

3                      3                      3                      3

cf. rythme

E CADUC : dans la langue parlée.

e atone caduc : affaibli au point de disparaître communément du français parlé

cf. règle des trois consonnes

M. Grammont (1892)

"La règle générale est que l'e atone se prononce seulement lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de 3 consonnes. Son maintien ou sa chute dépend essentiellement de ce qui précède".

Règles complémentaires

I/ Quand l'e atone interne de groupe n'est séparé de la voyelle qui précède par une seule consonne, il est toujours élide :

la p(e)tit(e) fille      la c(e)rise

II/ Quand l'e atone est séparé de la voyelle qui précède par 2 consonnes, il se prononce presque toujours :

un col de ch(e)mise

III/ Si plusieurs atones précèdent une syllabe sonore, on remonte de cette dernière à la première (la syllabe sonore portant le n° 1) et l'on élide toutes les atones portant un numéro pair.

5	4	3	2	1
			j(e)	dis
		je	l(e)	dis
	j(e)	te	l(e)	dis
je	n(e)	te	l(e)	dis

etc... etc...

cf. phonétique

E CADUC dans la versification :

A/ En fin de vers le e muet ne compte jamais, à aucune époque de

notre poésie.

Il fournit les rimes féminines (pas encore alternance régulière)

escap(e) / souspap(e)

B/ A l'intérieur du vers

plusieurs cas :

I. le e intérieur d'un mot a toujours compté :

entrepris - brebis

Seul point à signaler : diérèse peur : 2 syllabes

(sauf précédé de voyelle : oublieront)

2. le e normalement élidé ne compte pas (e terminant un mot devant un mot commençant par une voyelle)

alass(e) aidier - douch(è) amie

Il en a toujours été ainsi. Seule exception parfois en afr :

que il , malgré l'hiatus , soit pour commodité du versificateur, soit que que soit un mot trop important.

3. le e normalement non élidé (devant mot commençant par consonne)

a toujours compté dans le vers :

Que ne me resqueus-tu ?

4. le seul point intéressant est celui du e non élidé dit en "hiatus interne", banni de la poésie depuis Malherbe.

Il s'agit d'un e final en hiatus interne, ie suivant immédiatement une voyelle, et sans consonne d'appui : ami-e, Mari-e

a) si ce e final a chance d'être suivi d'un mot commençant par une voyelle, pas de problème : il s'élide normalement :

"douch(e) ami(e), il m'a mort

b) mais s'il est suivi d'un mot commençant par une consonne, ou si d'une façon générale, il doit compter dans le vers, il se prononce comme une syllabe normale en afr :

Sainte Mari-e, j'oi Robin.

Nautre ami-e ne voeil avoir

Ex : Pi-es, corbeaux nous ont les yeux cavez (Villon)

En mai de rosé-e tout plein... (Ronsard)

Malherbe bannira cette liberté au nom de l'harmonie :

(éviter ce son -eu dans le vers)

Dernier exemple connu (Amphytrion) :

"C'est d'être Soti-e battu... (8 syllabes)

Après Malherbe, on ne pourra plus employer de tels mots que lorsque la prononciation du -e n'est pas possible, ie en fin de vers ou devant un mot à initiale vocalique :

"Célébrer avec vous la fameuse journé(e) (Racine)

"Aussitôt qu'à porté(e) il vit les contestants (L. Fontaine)

mais jamais devant un mot commençant par consonne à l'intérieur du vers.

Cela justifie certaines substitutions classiques comme :

fer ou glaive pour épée, penser pour pensée

"N'écoutez plus ce penser suborneur" (Corneille)

Mais quand le -e peut s'élider, on emploie le mot normal :

"Ton épée est à moi... (Corneille)

EN somme depuis Malherbe, un très grand nombre de mots :

joie, vie, épée, pensée, réjouie, ne peuvent plus figurer dans le vers

qu'à des places privilégiées (rime ou élision) et ne peuvent jamais s'employer au pluriel :

joies : élision impossible

CACOPHONIE : n. f.

"Où, oh, Hugo huchera-t-on ton nom ?"

Justice enfin faite que ne t'a-t-on ?

Quant à ce corps qu'académique on nomme...

Grimperas-tu de roc en roc à Rome ?

CESURE :

Coupe fixe du vers.

Maz. : "La césure est le point où, dans un système binaire, se fait le départ entre les deux groupements syllabiques constitutifs du vers".

I) Césure fixe : versification classique

1. 1) au centre de l'alexandrin

"Mon sang se refroidit. Ma force diminue" (Maynard)

"Que toujours dans nos vers le sens coupant les mots

**Suspende l'hémistiche, en marque le repos" (Boileau)**

1. 2) après la quatrième syllabe du vers commun ou décasyllabe

4 // 6

mais exceptions : cf. Verlaine "Birds in the night" 5 // 5

2) Césure enjambante

Césure devant e caduc non élidé.

"Par sainte égli//se christianissime" (J. Marrot)

"Suivaient une roulo//tte trafnée par un âne" (Apollinaire)

3) Césure lyrique

Après e atone non élidé a.f., Moyen-Age)

"Dame du ciel, // régente terrienne,

Empériere // des infernaux palus (Villon) 4 // 6

4) Césure épique

Apocope en fin d'hémistiche.

Décasyllabe épique 4 // 6

Le e muet, même non élidé, ne compte pas à la césure principale, en raison de la force de la coupe.

Ex : Mais uns frans ab(es) // que / Deus / puist / be/ne/ir

Ne guardent l'or(e) // que ii sei-ent murir

sei-ent vaut 2 syllabes (le e de la finale ent est muet, mais non élidé)

Usage médiéval pour les finales des 3èmes personnes des verbes.

Cette finale n'a jamais fait question quand elle est après consonne :

chan-tent, vien-nent

mais quand elle est en hiatus après voyelle, l'usage médiéval est de la compter pour une syllabe.

"Là estoi-ent pafens, chacun la teste armée"

Devient muette dès le 15ème siècle. L'usage s'impose au 16ème.

"Qui lui estoi-ent / nouveaux et inconnus" (Marot)

Réintroduite en poésie moderne :

"Une femme est plus bell (e) // que le monde où je vis" (Eluard)

COUPE :

Arrêt séparant les groupes rythmiques

ou "point de séparation des mesures"

césure = coupe fixe alors que coupe, mobile (se déplace à l'intérieur de l'hémistiche)

Ex : alexandrin classique

I césure et 2 coupes mobiles, I par hémistiche /

"Goûtez / tous les plaisirs // et souffrez / tous les maux" (Moréas)

"C'est le dieu / des volcans // et le roi / des hivers" (Nerval)

Coupe enjambante

"Dans le cas d'une syllabe en e atone après l'accent, la coupe enjambante est la forme de coupe commune".

Règle : "La présence d'une syllabe en e atone à la fin du dernier mot d'une mesure, fait passer cette syllabe au début de la mesure suivante" (Ma.)

Conflit entre unité lexicale et unité phonétique se résout au profit de celle-ci.

"La connais-tu, Dafné // cette ancie/nne romance" (Nerbal)

"Les au/tres n'ont connu // que la mor/n (e) imposture" (Péguy)

"Le linceul mē/m(e) est tiē//de au coeur enseveli" (Lamartine)

Définition Morier : Coupe rythmique qui tombe droit après la voyelle accentuée, entre cette voyelle et l'e atone qu'elle précède.

Coupe enjambante liée à existence du "discours continu".

Coupe lyrique

Morier : Coupure du rythme du vers après l'e atone précédant une consonne initiale de mot à l'intérieur du vers.

Liée à l'existence d'un "discours discontinu"

Coupe lyrique contraire aux tendances habituelles de la langue : elle crée un certain déséquilibre. L'accent anticipe d'une syllabe sur la fin du

... et c'est assez pour moi [groupe<sup>↑</sup> rythmique

"Trafre //, qu'elle ait produit un monstre comme toi"

(Racine : Andromaque)

Coupe lyrique : nécessité de grammaire et d'expression :

" "Rome, // l'unique objet de mon ressentiment!"

Synonyme : coupe féminine ; appellation malheureuse.



LEONIN :

Voir rime.

LIBERE : (Alexandrin-)

Alexandrins dont les coupes sont libres.

3 / 4 / 5 "Du bout fin de la quenotte de ton souris" (Verlaine)

3 / 5 / 4 "Ma douleur, donne-moi la main, viens par ici" (Baudelaire)

4 / 5 / 3 "Chaque alouette qui va et vient m'est connue" (Verlaine)

LICENCE POETIQUE :

Ex : Encore/Encor

MADRIGAL : n. m.

I) Pièce vocale polyphonique sur un texte profane :

Ex : Madrigaux de Palestrina.

II) courte pièce de vers exprimant une pensée ingénieuse et galante.

Ex : Voiture

METRE :

Dimension, donc décompte des syllabes qui composent le vers.

Ex : le mètre de 10 = vers commun ou vers épique ou décasyllabe  
mètre de 12 = alexandrin.

ONOMATOPEE :

Cf. Lexicologie.

OUVERTE : (syllabe)

Syllabe terminée par voyelle.

OXYMORON :

Cf. rhétorique

Alliance de mots, sorte d'antithèse dans laquelle on joint 2 mots contradictoires.

"Cette obscure clarté qui tombe des étoiles"

PANTOUM :

Poème d'origine malaise.

Vrai pantoum : schéma

abab / bcbc / cdcd / dede /

efef / fgfg / ghgh / haha

Cf. Leconte de Lisle

Faux pantoum

Cf. Baudelaire "Harmonie du Soir"

Verlaine "pantoum négligé" "3 petits pâtés, ma chemise brûle"

REJET : (voir contre-rejet)

Procédé de retard

MA : "Procédé rythmique selon lequel un élément verbal bref, placé au début d'un vers ou d'un hémistiche, se trouve étroitement lié par la construction au vers ou à l'hémistiche précédent, et prend de par sa position une valeur particulière."

Rejet externe (de vers à vers)

"Et la machine ailée en l'azur solitaire

Fuyait, et pour la voir vint de dessous la terre... (Hugo)

Rejet interne (d'hémistiche à hémistiche)

[pour Morier, seul type de rejet]

"Les vents et les oiseaux // s'unissent - le ciel change (Eluard)

Le rejet n'est pas seulement lié à la syntaxe, il l'est aussi au sens et au style.

Morier : "Procédé rythmique consistant à rejeter un mot par dessus la césure afin de le mettre en valeur"

non-coïncidence de la syntaxe et de l'hémistiche

"On pourrait bien punir ces paroles infames

Ma mie : et l'on décrète // aussi contre les femmes" (Molière)

Puis tremble, puis expire, et la voix qui chantait

S'éteint comme un oiseau // se pose : tous se tait (Hugo : Epiradnus)

Contre-rejet : Procédé d'anticipation

"Un élément verbal bref, placé à la fin d'un vers ou d'un hémistiche

se trouve étroitement lié par la construction au vers ou à l'hémistiche

suyant, prenant ainsi par sa position une valeur particulière".

Contre-rejet externe : procédé d'anticipation de la phrase sur le mètre

"Souvenir, souvenir, que me veux-tu ? L'automne  
faisait voler la grive à travers l'air atone" (Verlaine)

Contre-rejet redoublé

"Sur la terre Bénie // au fond des cieux, Maudite  
Au fond des temples noirs par le fakir sanglant" (Hugo)

Contre-rejet interne (d'hémistiche à hémistiche)

"Je meurs plus tard : Voilà // tout le fruit de ma feinte " (Racine)  
"Les jambes en l'air comme // une femme lubrique " (Baudelaire)

RIME :

Homophonie entre deux ou plusieurs mots, de leur dernière voyelle tonique, ainsi que de tous les phonèmes qui, éventuellement, la suivent.

Remarque : une rime dont la dernière syllabe est un e caduc, est une rime féminine.

Versification classique : alternance régulière rime masc./rime f.

1) Qualité de la rime

1.1) rime pauvre : une homophonie : nue / salue V = V

1.2) rime suffisante : 2 homophonies :

voyelle tonique + consonne suivante VC=VC

mer / fer

consonne d'appui + voyelle phonétiquement finale

CV = CV va / trouva

1.3) rime riche : 3 homophonies ou plus

rime dont la voyelle est précédée d'une même consonne

d'appui : image / hommage

a) consonne d'appui + voyelle tonique + consonne CVC=CVC

échine / machine

b) consonne + consonne d'appui + voyelle tonique phonétiquement finale

ardu / perdu CCV=CCV

c) voyelle tonique + 2 consonnes :

arc / parc VCC=VCC

d) 2 consonnes d'appui + voyelle tonique phonétiquement finale

patrie / flétrie CCV=CCV

1.4) rime très riche : 2 syllabes homophones moins un phonème

patin / matin ambroisie / cramoisie S=-S-

1.5) rime léonine : 2 syllabes homophones complètes

railleur / ferrailleur S=S

2) Disposition

Rime plate ou suivie aa bb cc

Rime croisée ou alternée abab cdcd

Rime embrassée abba cddc

3) Types

1) Rime annexée (concaténée) (fraternisée ou fratrisée)

\_\_\_\_\_ a

a \_\_\_\_\_ b

b \_\_\_\_\_ c

c \_\_\_\_\_

"Playsir n'ay plus, mais vy en desconfort

Fortune m'a remis en grand"douleur"

2) Rime interne ou brisée fin d'hémistiche / fin du vers

\_\_\_\_\_ a \_\_\_\_\_ a

\_\_\_\_\_ b \_\_\_\_\_ b

\_\_\_\_\_ c \_\_\_\_\_ c

3) Rime batelée

\_\_\_\_\_ a

\_\_\_\_\_ a \_\_\_\_\_ b

\_\_\_\_\_ b \_\_\_\_\_ c

\_\_\_\_\_ c

4) Rimes senées : chaque mot du vers commence par le même ou les

mêmes phonèmes.

a \_\_\_\_\_

b \_\_\_\_\_

c \_\_\_\_\_ C'est clément contre chagrin cloué

E est Etienne éveillé, enjoué.

-73.

5) Rimes couronnées

2 fois répétées à la fin du vers.

\_\_\_\_\_ aa

\_\_\_\_\_ bb

"La blanche colombelle belle"

\_\_\_\_\_ cc

6) Rimes triplées

aaa - bbb...

" Mon coeur ploie

Sous la joie

Quand je broie

L'étrier "" (Hugo)

7) Rimes emperières (rhétoriciens)

"Que ce remords, Mort, mort

Ah ! oui, ris-t-en, Temps, tant !

Et j'ahane, âne ! Anne,

C'est que mon bât bat bas

Et qu'il me blesse. Laisse ! laisse !

8) Rimes babebines (inventeur Fagus)

a, e, i, o, u + même consonne d'appui. (quintil obligatoire)

"Surgi de quelle Trapobane

Le xylophone en bois d'ébène

De cette rime babebine

Qu'un Franc-Nohain, birbe en Sorbonne

Nous trombone de sa tribune"

9) Vers holorimes

"Dans ces meubles laqués, rideaux et dais moroses

Danse, aime, bleu laquais, ris d'oser des mots roses"

10) Rimes équivoquées (équivoque, complexe ou homonyme)

Le son ou les sons de chaque vers sont répétés à la fin du vers consonnant, mais avec un sens différent.

"Je crierai, je crierai les yeux que j'aime où êtes-vous, où es-tu mon alouette, ma mouette ?" (Aragon)

-74.

RONDEAU

Poème à forme fixe (fin 15ème siècle)

Quintil + tercet avec clausule + quintil avec même clausule que le tercet.

Morier : a \* abba aab + √ a \* aabba + √ a \*

√ = racine = tout refrain consistant dans le seul début d'un vers écourté.

Note : Clausules, en fait, des vers blancs, non rimés.

RYTHME :

Retour des accents de groupe à des intervalles proportionnels et perceptibles.

Unité de mesure : la syllabe (voir plus loin)

"Le sentiment du rythme dans une phrase française est donc fondé sur la perception d'une série de rapports entre les nombres syllabiques de groupes délimités par leurs accents" (M)

"Le désert / déroulait / maintenant / devant nous / ses solitudes / démesurées"

3 3 3 3 4 4

(Châteaubriand)

Quelques formules métriques

1) vers de 6 : 3 / 3

2) vers de 9 : 3 / 3 / 3

3) vers de 9 : 3 / 6 (6 = 3 + 3)

4) vers de 12 : 6 / 6 (chaque membre de 6 = 3 / 3)

5) vers de 12 : 3 // 6 / 3 (6 rapport égalité 3 / 3)

6) vers de 7 : 3 / 4

7) vers de 8 : 4 / 4 formule 3 - 5 : ternaire

8) vers de 9 : 4 / 5 formule 1 - 2 - 4 - 6 - 7 - 8 : binaire

SONNET :

Poème à forme fixe

Importé d'Italie au 16ème siècle

Forme primitive abba abba ccd eed

Forme française abba abba ccd ede

Ce ne sont pas les seules formes. cf. M. page 89

"toutes prouvent que la structure des 2 tercets réunis forme un système cohérent, ie une strophe unique"

Faux sonnet Baudelairien

cf. "Correspondances" abba cdcc efe fee

Sonnet à rebours

cf. Verlaine "Résignation" (Poèmes Saturniens)  
dee dcc abba abba

Rimbaud

structure inédite. Sonnet monosyllabe dont les tercets présentent un schéma de rimes à symétrie axiale : (Morier)

"Cocher Ivre" (Album Zutique) abab abab cdd / eec

Alternance des rimes

- 1) abba abba ccd eed  
mfm mfm ffm ffm  
fmmf fmmf mmf mmf
- 2) abba abba ccd ede  
mfm mfm ffm fmf  
fmmf fmmf mmf mfm

STROPHE :

Définition formelle classique :

"Groupement d'une série de vers selon une disposition déterminée des homophonies finales et (si les vers sont de types différents) des mètres.

"Groupe de vers formant un système complet d'homophonies finales" (MA - 84)

Morier : "Ensemble constitué par un nombre de vers limité, avec une disposition fixe des rimes et des mètres, et qui peut se reproduire indéfiniment".

stophe : de 4 à 14 vers.

Quelques structures

1) quatrain : abab ou abba

2) quintil : aabba

3) sixain (SI - ZÉ) : aabcb̃ ou aabcb̃e

4) septain (SZ - SZ) : aabcb̃cb̃ Rhétoriciens  
Rare Ronsard aabcb̃cb̃

Repris par Romantiques :  
Vigny : Maison du Berger  
Hugo

5) huitain : abab cdcd // efef cdcd  
Hugo : "La légende de la Nonne"  
(Odes et Ballades)

6) neuvain : ababa cdcd

7) dizain : abab // ccd / eed

8) onzain : ababcc / ddede cf. Chant royal

9) douzain : abab cccd eeed

SYLLABE :

Règles de la délimitation syllabique (Mazaleyrat)

1) On compte autant de syllabes que l'oreille perçoit de voyelles  
Bo-a-

2) Une consonne entre 2 voyelles attaque une nouvelle syllabe  
Beau-té-

3) De 2 consonnes placées entre 2 voyelles, la première est considérée comme l'élément décroissant de la 1ère syllabe, la seconde comme l'élément croissant de la 2ème syllabe, et la coupe s'établit en conséquence.  
Ac-tif-

4) Seules les consonnes L et R forment, sous ce point de vue, avec une consonne autre qui les précède, un groupe combiné d'attaque globale d'une syllabe :  
En-tre-pris-

5) En cas de présence de 3 consonnes, les deux premières sont considérées comme l'élément décroissant de la 1ère syllabe, la 3ème comme élément croissant de la 2ème syllabe, et la coupe s'établit en conséquence.  
Obs-ti-né-

6) Seuls L et R précédés d'une autre consonne font exception à cette règle dans les conditions indiquées ci-dessus et restent unis en un groupe combiné  
As-tral-

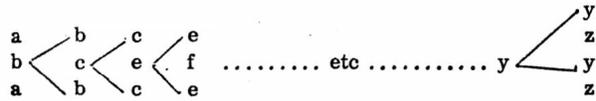
NB : Ce qui importe au rythme, c'est le compte des syllabes, et non leur détermination exacte :

Subs-tan-tiel, aussi bien que Sub-stan-tiel  
La syllabation du vers français n'est pas gratuite.

SYNERESE :

Cf. diérèse

TERZA RIMA ou TIERCE RIME :



Ajout d'un vers à l'ultime tercet pour terminer

cf. Ribeira J. Gautier

Automne Apollinaire

TETRAMETRE :

Alexandrin divisible en 4 mesures, séparées par la césure médiane

à la 6ème syllabe. Alexandrin classique

TRIMETRE : n. m.

Alexandrin romantique coupé 4 / 4 / 4

"Nous avançons/tranquillement/sous les étoiles" (Verhaeren)

VERS BLANCS :

cf. prose cadencée, poème en prose, verset.

en prose : structure rythmique reproduisant un mètre classique, surtout l'alexandrin.

VERS LIBRES :

1) Vers libre classique : système de vers hétérométriques (voir article) à rimes mêlées ; il est composé de mètres pairs de 2 à 12 syllabes.

cf. La Fontaine Fables

Molière Amphytrion

2) Vers libre symboliste

cf. théories de Kahn, mais applications propres à chaque poète (Rimbaud, Verlaine, Lafforgue, Vielé-Griffin, Retté...)

Recherche structure rythmique du vers.

Kahn : "idée verslibriste du vers = unité rythmo-harmonique, combinaison autonome d'éléments rythmiques assortis entre eux par des correspondances sonores".

"Des mirages de leur visage garde le lac de ses yeux" (Kahn)

"Dans les étables lamentables

Les lucarnes rapiécées

Ballottent leurs loques falotes" (Verhaeren)

"Comme un reflet de fleur au fleuve" (Vielé-Griffin)

"Toi ma patiente ma patience ma parente

Gorge haut suspendue orgue de la nuit lente" (Eluard)



